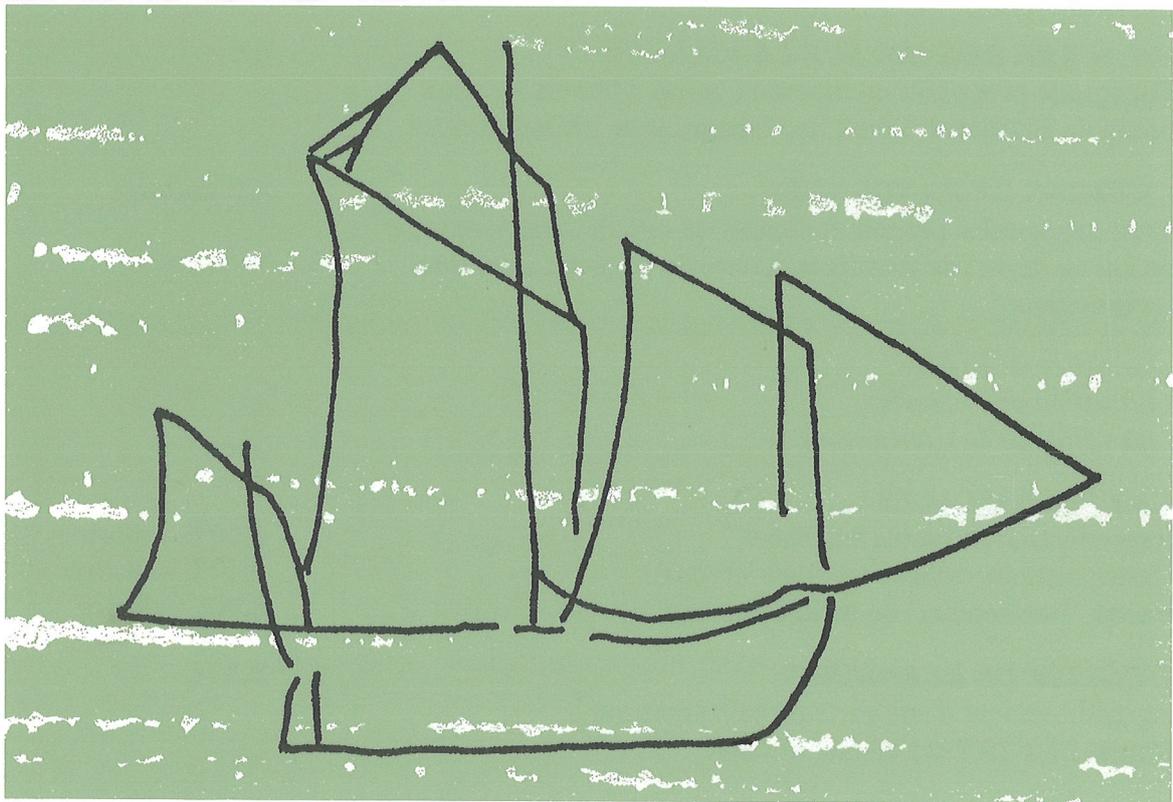


# BERNIÈRES

## OPTIQUE NOUVELLE



## ***LES PUBLICATIONS DE B.O.N.***

- ***BERTHELEMY*** **15 €**  
Recueil de 24 pages en quadrichromie sur la vie et l'œuvre du Peintre Pierre Emile Berthélémy. Tirage limité
- ***MEMOIRE D'UNE EPOQUE , tome 1*** **11 €**  
Recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de 1900 à 1939, avec plan et commentaires. ***EPUISE***
- ***MEMOIRE D'UNE EPOQUE, tome 2 « Mer et Plage »*** **9 €**  
Recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de 1900 à 1939, avec plan et commentaires
- ***UN AUTRE REGARD SUR LE VILLAGE*** **4 €**  
Topoguide proposant un itinéraire balisé à travers le vieux bourg de Bernières. Livret de 10 pages avec photos et carte.
- ***CHEMINS DE RANDONNEE*** **4 € unitaire**  
Trois topoguides proposant chacun un circuit d'une vingtaine de km au départ de Bernières. Livret de 12 pages avec une carte couleur :
  - *La vallée de la Mûe*
  - *La vallée de la Seulles*
  - *La vallée de la Capricieuse.*
- ***CARTES POSTALES :***  
Reproduction de cartes anciennes **0,60 € unitaire**  
Cartes contemporaines en quadrichromie **0,40 € unitaire**  
Cartes "Berthélémy" en quadrichromie **0,80€ unitaire**
- ***L'EGLISE DE BERNIERES*** **3,10 €**  
Agrandissement d'une carte postale ancienne format 21 x 29,7 cm en noir et blanc.
- ***ITINERAIRES DU PATRIMOINE : N.D. de BERNIERES*** **3,10 €**  
Plaquette sur l'église de Bernières en quadrichromie réalisée en collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse Normandie.
- ***"PIN'S" DE L'ASSOCIATION*** **3,10 €**  
Reproduction d'un graffiti de bateau.

*Toutes ces publications sont disponibles au siège de l'Association ainsi qu'en différents autres points (liste sur demande).*

## Sommaire

- 2 - Les ports de Bernières
- 6 - Not'Gard Champêtre, suite et ratum !
- 6 - Exposition de Rolande Vincent
- 7 - <http://bernieres.bon.online.fr> est né !
- 8 - Allons z'enfants à la découverte de Bernières
- 9 - La grande saga du lin
- 14 - Histoire d'une maison, suite ... Les Courlis
- 19 - Quel temps fait-il à Bernières ?
- 23 - Les Journées du Patrimoine
- 24 - Inauguration du monument aux morts ...
- 26 - La charpente de l'église ... suite
- 28 - La solitude, poème de 1620
- 30 - Le pigeonnier de la Luzerne
- 31 - 1<sup>er</sup> Rallye pédestre de BON
- 32 - Bulletin d'inscription à BON

### **BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE**

Association régie par la loi de 1901.

#### **Siège social :**

114, rue du Rgt de la Chaudière  
14990 - Bernières-sur-Mer

#### **Composition du Bureau:**

##### ●Président:

Jean-Paul MAYER

##### ●Vices-présidents:

Jean CUISENIER

Annick FLOHIC

##### ●Secrétaire:

Dominique NERON-TAVERNIER

##### ●Secrétaire adjoint :

Anne de GÉRY

##### ●Trésorier:

Stéphane MANDELKERN

##### ●Rédacteur en chef et maquette:

J.P. Mayer

##### ●Rédacteurs :

J. Aubrée - J. Cuisenier - A. Flohic -

A. de Géry - F. Laburthe-Tolra -

S. Mandelkern D. Néron - J.P. Mayer -

Imprimeur : Anquetil à Flers

## Editorial

C'est le Trésorier qui ne va pas être content ! « Trente-deux pages, et puis quoi encore ! Un bulletin de trente-deux pages, tu n'y penses pas ? »

Mais si, j'y pense ! Car, de vingt-quatre pages, voire, vingt-huit les années

précédentes, il nous en faut de la place, en 2003 !

Richesse des articles, avec les ports gallo-romains de Bernières, la grande saga du lin, l'histoire des Courlis, celle du pigeonnier de la Luzerne ou encore le discours de Paul Tesnières, sans oublier le temps qu'il fait à Bernières.

Richesse des événements de B.O.N., avec son premier rallye pédestre, les nouvelles cartes postales, l'étude de la charpente de l'église, le lancement du site Internet ou le programme de ses activités estivales.

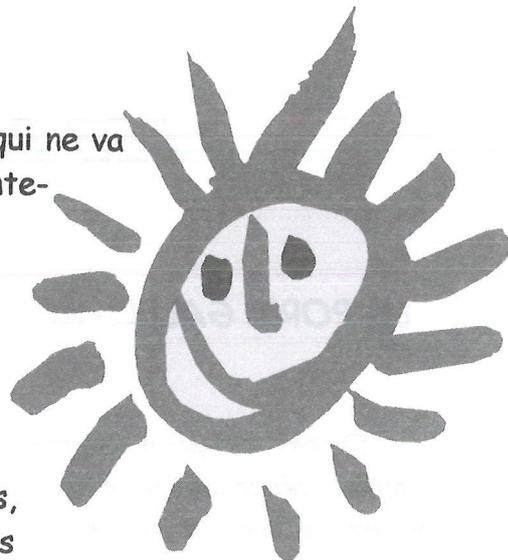
Il en faut de la place pour tout cela, sans compter celle occupée par l'édito, encore que celui-ci pourrait très bien être supprimé (selon le Trésorier !)

B.O.N. se développe, grâce à vous, grâce à l'intérêt que vous portez à nos activités.

Merci à tous et soyez encore plus nombreux à adhérer à B.O.N..

Bonnes vacances et à bientôt.

Jean-Paul MAYER



# LES PORTS DE BERNIERES

## Première partie :

### LE PORT GALLO-ROMAIN ET LES DONNÉES HYDROGRAPHIQUES

*Qu'est-ce qu'un «port»? C'est un lieu de passage, un site convenable pour aller d'un milieu géographique à un autre, pour franchir une montagne en caravane, pour aborder en navire sur une terre et y transborder des hommes et des marchandises, pour atterrir en avion avec une charge de passagers et de fret et pour prendre commodément les airs. Y eut-il à Bernières un «port de mer» dès l'époque gallo-romaine ? Longtemps, la question a été débattue. Les érudits de la Société des Antiquaires de Normandie ont même consacré une séance entière à ce sujet après la publication du livre d'Hervé Léquillon <sup>1</sup>, qui identifie Bernières avec la Granona romaine, et après l'étude de François Deschamps, qui situe ce port sur le cours de la Seulles entre Banville et Reviers, au pied de l'établissement gallo-romain installé sur les hauteurs <sup>2</sup>. Mais en l'absence de preuves archéologiques d'une activité portuaire, la localisation de ce port reste conjecturale, son existence même, douteuse.*

*Je me propose de reprendre ce dossier et de le traiter sur des bases différentes, en me fondant sur des données hydrographiques et géomorphologiques certaines.*

#### Le paysage sous-marin restitué d'après les sondes pratiquées par les ingénieurs hydrographes de la marine

Les sondes pratiquées par les ingénieurs et les officiers du Service Hydrographique et Océanographique de la Marine en 1833-1834 permettent de tracer des lignes de niveau d'égale profondeur, que les spécialistes nomment des « isobathes ». La profondeur est une grandeur mesurée, en France, par référence au niveau des plus basses marées. Ce niveau forme ce qu'on appelle le zéro des cartes marines. La profondeur d'eau est donc l'analogue, pour la marine, de ce qu'est l'altitude pour les activités terrestres. C'est en se référant par sondage à ces cotes que les marins évaluent si leur navire peut passer ou non, sur telle ou telle tête de rocher, sur tel ou tel banc de sable. Comme les hauteurs d'eau réellement observées varient avec les marées, on peut calculer avec un *Annuaire des marées*, à tout

moment, la hauteur d'eau qu'on a sous sa quille si l'on passe au-dessus d'un point de sonde d'une valeur donnée. Si la hauteur d'eau provoquée par la marée à l'heure de la basse mer est de 1m 50, par exemple (les *Annuaire*s donnent généralement les hauteurs d'eau dues à la marée en décimètres), et si le point sur lequel on envisage de passer est donné sur la carte à une profondeur de 2m 20, cela signifie qu'on aura, sur ce point et à cette heure, 3m 70 d'eau sous la quille.

Comment ce zéro des cartes marines est-il déterminé ? Par la tradition et par l'observation, zone de marée par zone de marée, et, pour chaque point d'une même zone, par comparaison avec la hauteur d'eau mesurée par une échelle, le marégraphe, dans un port de référence, tel que Brest, Cherbourg ou Le Havre. Avec les moyens

modernes d'observation par satellite, les mesures s'affinent, les méthodes d'évaluation se perfectionnent, mais ce n'est pas le lieu ici d'en discuter. Il suffit pour mon propos de bien marquer l'importance de cette notion de zéro hydrographique, car d'elle dépend l'interprétation des cartes et les résultats qu'on peut en tirer pour comprendre les raisons qui font, d'un lieu, un site convenable pour un port.

Que nous apprennent donc les sondes marquées sur la carte marine au large de Bernières ? (Fig. 1)

A partir de ces sondes, les ingénieurs hydrographes ont tracé, comme à l'ordinaire, des lignes de niveau. Quatre d'entre elles nous intéressent au premier chef : celle du zéro des cartes et celles des deux mètres, des cinq mètres et des dix mètres. C'est ainsi que la ligne du zéro délimite le plateau rocheux susceptible de découvrir aux plus fortes marées basses observables (coefficient de 120). Les valeurs marquées par des chiffres soulignés donnent les hauteurs d'eau au-dessus de ce zéro, les valeurs sans soulignement, les profondeurs d'eau au-dessous de la ligne des zéros. Or il est clair que sur environ un mille nautique (1852 mètres), au droit de Bernières et jusqu'au rocher à l'est, ici identifié sous le nom *Essarts de Langrune*, le plateau descend doucement, en continuité avec la plage de sable depuis la ligne de rivage actuelle. Au nord de la ligne des deux mètres de profondeur, on remarque une chute brutale de niveau jusqu'à la ligne des dix mètres, si nette que les hydrographes n'ont pu distinguer la ligne des deux mètres de celle des cinq mètres : marque d'une « falaise » sous-marine, ou tout au moins d'une nette dénivellation. Et en effet, à l'accord de cette ligne que signale la bouée dite *des Essarts*, court un violent flot de marée bien connu des marins pêcheurs. Plus à l'ouest, la ligne des deux mètres et celle des cinq mètres se confondent, signalant aussi un fort dénivelé par rapport au niveau du zéro : les pêcheurs à pied savent qu'au delà des rochers de *Maragnan* et de *Bains*, il y a un « trou ». Plus à l'ouest encore, les fonds marins sont confus, et bien connus des marins pêcheurs pour leur alternance de *Noes* (dépressions sous-marines, telles des mares entre de hautes rives), comme la *Noe* de la *Marguerite*, et de *Rochers*, comme *Les Petites Traverses*, *Les Grandes Traverses* et *Tabac*, le bien nommé, car la mer lève là en raison de brusques dénivelés<sup>3</sup>.

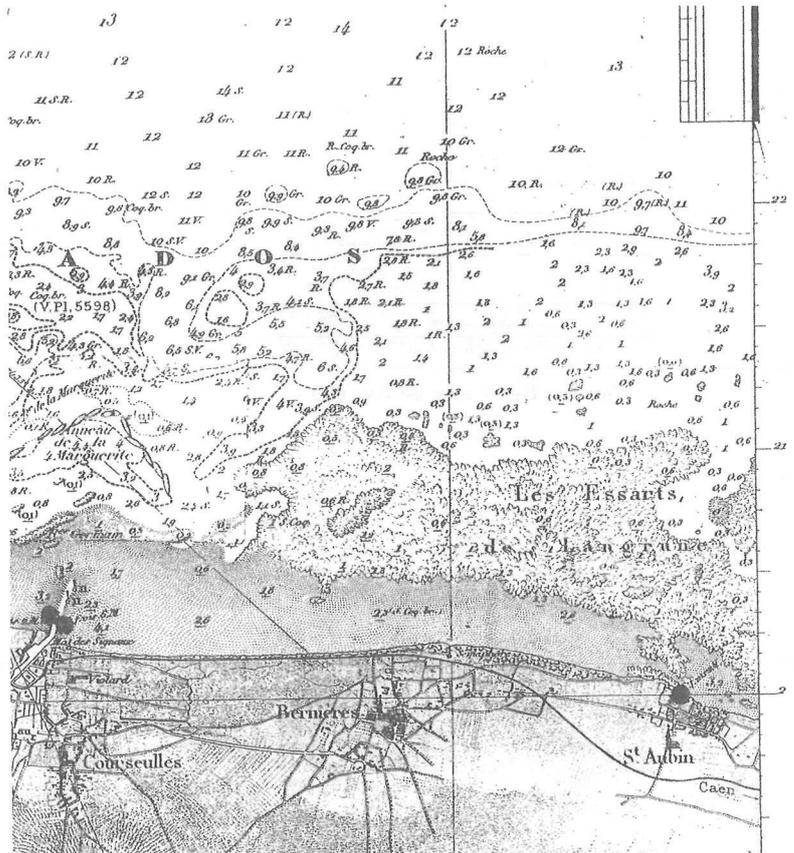


Fig. 1. Extrait de la carte marine levée en 1833-1834 par les ingénieurs hydrographes de la Marine, sous les ordres de M. Beautemps-Beaupré, ingénieur hydrographe en chef

Voilà donc le paysage sous-marin d'aujourd'hui, tel que le figure la carte marine. Que nous révèle-t-il de la côte de Bernières aux temps gallo-romains ?

### La configuration de la côte aux temps gallo-romains, induite d'après l'élévation du niveau de la mer.

Avec l'élévation du niveau de la mer, le paysage sous-marin d'aujourd'hui était pour partie un paysage côtier. On sait maintenant, par les marégraphes, que le niveau de la mer s'est élevé de quinze centimètres dans le dernier siècle. On sait aussi que d'importantes variations ont été observées lors de cette dernière période, d'une année à l'autre et d'une décennie à l'autre. On sait encore que des variations plus importantes ont été observées à travers les siècles précédents, au point qu'on a pu parler d'un climat « doux » au cours du Moyen Âge, ce qui a permis aux Danois de coloniser le Groënland, puis d'une petite période « glaciaire » au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècles. Ces fluctuations du climat ont entraîné hausses et baisses du niveau des mers à travers les siècles.

Peut-on proposer cependant une estimation de ce niveau à l'époque de la conquête romaine des Gaules ? Oui, si l'on se réfère à la Méditerranée<sup>4</sup> car là, les vestiges archéologiques

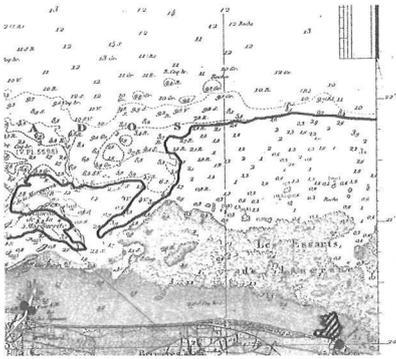


Fig. 2a : Basse mer de vive eau

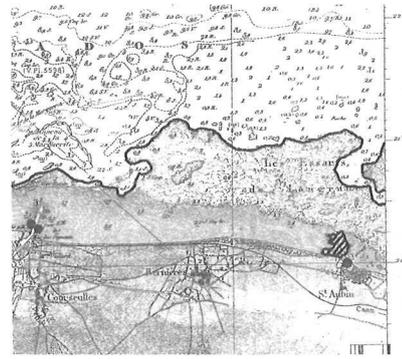


Fig. 2b : Basse mer de morte eau

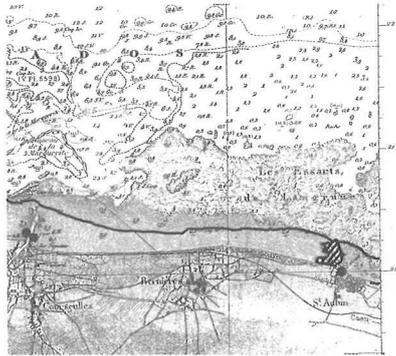


Fig. 2c : Haute mer de vive eau

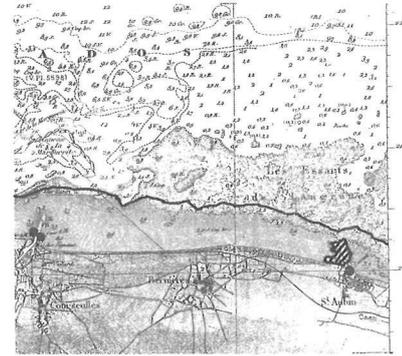


Fig. 2d : Haute mer de morte eau

et les témoignages historiques abondent. On peut ainsi produire une grande quantité de mesures locales du niveau ancien de la mer en étudiant les quais de ports enfoncés sous les eaux, à Carthage par exemple, ou le soubassement du phare à Alexandrie, ou encore les plages de débarquement des Grecs à Troie<sup>5</sup>. Toutes ces informations sont concordantes : le niveau de la mer s'est élevé d'environ un mètre par millénaire, soit deux mètres depuis la conquête de la Gaule par Rome. Comme il ne peut pas ne pas en aller différemment en Atlantique et en Manche, il est raisonnable d'estimer à deux mètres, aussi, l'élévation de ce niveau sur les côtes normandes.

Qu'en conclure pour le paysage marin et la ligne de côte au large de Bernières ? Toutes sortes de conséquences. La mer découvrait jusqu'à la ligne des deux mètres au-dessous du zéro des cartes hydrographiques, elle descendait aux basses mers de vives eaux *d'un mille marin de plus qu'aujourd'hui, soit de deux kilomètres environ!* Mais lors de ces marées de vives eaux, elle recouvrait déjà, à la remontée, tout le plateau de roches que nous connaissons actuellement, jusqu'à trois ou quatre mètres au-dessus du zéro hydrographique probable lors de l'époque gallo-romaine. La mer ne devait cependant pas avancer plus haut qu'à une ligne située à trois ou quatre cents mètres au nord de la ligne des plus hautes marées contemporaines.

En morte eau, le paysage devait être sensiblement différent. En effet, la mer ne descendait qu'à trois mètres environ du zéro

hydrographique de l'époque. Elle découvrait alors tout le plateau, à la différence de ce qui se passe aujourd'hui. Et en montant jusqu'à cinq mètres du zéro de l'époque, soit trois mètres aujourd'hui, elle atteignait tout au plus le bas de la plage de sable actuelle (Fig. 2a, b, c, d : cartes du paysage marin restitué à l'époque gallo-romaine).

Il est vrai que les courants et les vagues déferlantes provoqués par les tempêtes érodent la côte. Le plateau de roches se délite donc par affouillement comme on peut l'observer à marée basse. Les rochers connus aujourd'hui sous le nom de *Haut de l'Isle* et *Bas de l'Isle*, *La Vieille Pouque*, *Les Grouins*, etc., émergeaient donc d'autant plus à l'époque gallo-romaine lors des basses mers. Mais le fond du terrain argileux et calcaire de la plage actuelle n'a pas changé. La pente du terrain non plus. L'estran, ou surface de plage comprise entre haute et basse mer, se situait seulement plus au nord de trois à cinq cents mètres. Une différence est à noter cependant : comme le promontoire rocheux du *Castel*, ou *Cap Romain*, est plus sensible que la plate plage à l'érosion provoquée par les courants et par les vagues, ce petit cap a certainement reculé plus vite que la grève de sable sous l'action de la montée inexorable des eaux marines.

Sur ces bases, on peut alors dresser quatre cartes simplifiées du paysage marin de Bernières, selon l'état du cycle des marées : haute et basse mer de vive-eau, haute et basse mer de morte eau.

## Situation probable du port gallo-romain dans l'environnement marin de l'époque

La Seulles serpentait, comme l'on sait, dans les dépressions situées au sud des dunes, passait dans les marais face au manoir de La Luzerne avant de se jeter dans la mer en suivant les falaises du Castel (Fig. 3). Cette rivière est aux cotes actuelles de +2m 50 par référence au zéro géographique de l'Institut Géographique National, (puisque'elle court en milieu terrestre). Or ce niveau de référence est de trois mètres environ plus élevé que le zéro hydrographique actuel, seul pertinent, lui, pour apprécier les profondeurs du milieu marin. La courbe de la Seulles dans le marais de La Luzerne est donc à 5m 50 environ du zéro hydrographique actuel, et de 7m 50 du zéro hydrographique gallo-romain. La carte marine fait apparaître son lit probable en milieu marin entre les deux rochers qu'on nomme aujourd'hui *Les Grouins*, sur sa rive ouest, et *L'Isle de Saint-Aubin*, ou *Essarts de Langrune*, sur sa rive est. Ce lit marin est orienté sud-ouest / nord-est, comme tous les lits semblables, à Dives par exemple.

Pour un navire venant du large, la falaise du Cap Romain formait un amer aisément repérable par différence d'avec la côte basse et sablonneuse gisant à l'ouest. Tenant cette falaise à bâbord, celui-ci avait à remonter le cours de la rivière jusqu'à sa première boucle, vers l'ouest, derrière le cordon dunaire. Là, il trouvait la première halte possible à l'abri des dunes au nord, d'une part, avec possibilité d'échouer sur le sable, ou le long des hauteurs (toutes relatives) bordant la rive sud d'autre part, à la cote + 6 m IGN, où une estacade de bois, voire un simple palis, pouvaient faciliter les chargements. Or le rivage se situait plusieurs centaines de mètres plus au nord qu'aujourd'hui. Une large dépression se creusait donc, comprise entre les dunes (cote + 5m 50 IGN, hauteur de la digue actuelle, soit +10m 50 au-dessus du zéro hydrographique gallo-romain) d'une part, et le rebond que suit aujourd'hui le chemin tendant du village au

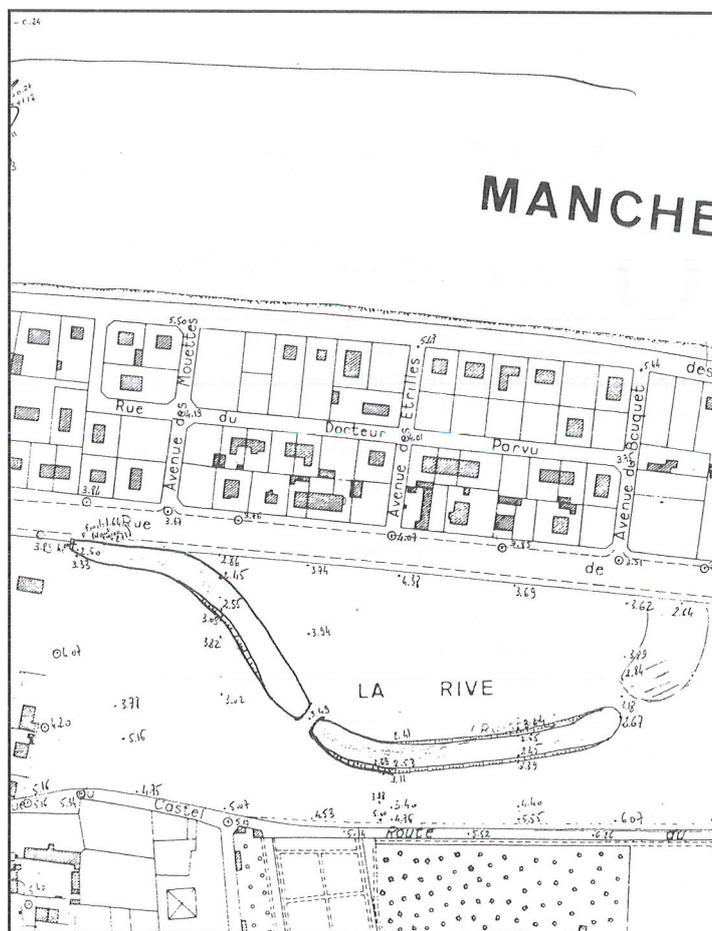


Fig. 3. Essai de restitution du site portuaire gallo-romain

Castel, le long de La Luzerne ( cote + 6m IGN actuelle, + 11m du zéro hydrographique gallo-romain). Un vaste espace s'étendait là selon toute probabilité, propice au stationnement et à la manœuvre des navires, comme c'est le cas à Dives aujourd'hui.

Hydrographie et géomorphologie, tout concourt donc à indiquer que s'il y eut un port gallo-romain au débouché de la Seulles, c'est dans cette ultime courbe de la rivière qu'il était situé ...

... Là précisément où l'on a trouvé les preuves archéologiques d'une activité portuaire aux temps médiévaux.

Mais cela est une autre histoire, à suivre au prochain numéro. ■

Jean CUISENIER

<sup>1</sup> LEGUILLON Hervé, *Bernières-sur-mer, Des origines à la Révolution*, Caen, 1927

<sup>2</sup> DESCHAMPS François, *Le port de Bernières*, Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, t. 35, pp. 387-389

<sup>3</sup> Sur le rivage de la mer, la côte et les rochers, voir CUISENIER Jean, *Le rivage de la mer*, BON n° 13, pp.4-87

<sup>4</sup> MORTON Jamie, *The Role of the Physical Environment in Ancient Greek Seafaring*, Leiden, Brill, 2001

<sup>5</sup> CUISENIER Jean, *Les Navigations d'Ulysse*, Paris, Fayard, 2003

## Not'Gard Champêtre, suite et ratum !...

Oui, ce vénérable garde champêtre que nous reproduisons dans *Mémoire d'une époque* « Mer et Plage » et repris dans le n° 22 de B.O.N. (décembre 2002), était bien Monsieur Prost. Il avait assumé les fonctions de garde municipal jusqu'en 1925.

Non, ce ne fut pas Monsieur Sègle qui lui succéda comme nous le rapportions dans ce précédent numéro de B.O.N., mais Georges Brossier, époux de Madeleine Brossier, née Sègle, à Bernières en 1876.

« La parenté certaine avec le navigateur du même nom (ex-voto dans l'église) revient donc à l'épouse » comme le précise lui-même notre informateur, Jacques Lepoix dans le courrier rectificatif qu'il a fait parvenir à notre rédaction.

Cette erreur n'avait pas non plus échappé à Madame Rio qui l'avait relevée et qui a eu la gentillesse de nous apporter les précisions suivantes.

Elle nous confirme que le successeur de Monsieur Prost était bien Georges Brossier, ex-boulangier rue de Geoles à Caen, né en 1876 à Reugny en Touraine.

Grand blessé de la face - il faisait partie de l'association *Les Gueules cassées* dont le siège se trouvait rue d'Aguesseau à Paris (8<sup>ème</sup>) - il obtint la place de garde municipal qu'il exerça jusqu'en 1940.

Il habitait la maison de Mr et Mme Rio (née Brossier) en même temps qu'Exupère Sègle, frère de Madeleine et donc son beau-frère, qui n'a pu lui-même être garde municipal car atteint de la polio à seize ans; il est resté toute sa vie handicapé d'un bras et d'une jambe.

Madame Rio nous apporte enfin ces ultimes précisions : sur la plaque de cuivre qui était apposée sur cette maison de la rue Montauban était inscrit « Garde municipal » et non « la loi »\*.

De même le drapeau ne flottait pas en permanence sur cette maison, mais il était hissé le 12 juillet pour être amené fin août !

Lançons ici un appel à celles ou ceux qui détiendraient un portrait ou une photo de Georges Brossier que nous pourrions reproduire dans nos prochaines colonnes.

Nous tenons à remercier ici nos fidèles lecteurs qui, par le soucis des détails et la précision de leurs souvenirs qu'ils nous rapportent, témoignent de l'intérêt qu'ils portent à notre bulletin.

C'est là la justification même de B.O.N.

Jean-Paul MAYER

\* Mais peut-être cette inscription figurait-elle sur la plaque que les gardes-champêtres portaient sur leur baudrier (NDLR).

## Exposition de Rolande Vincent

Rolande Vincent, peintre, sculpteur et céramiste, qui a présenté ses œuvres à plusieurs reprises à Bernières, nous a concocté pour cette année une nouvelle exposition, en compagnie de D. Pottier, cette fois-ci à Saint-Aubin<sup>1</sup>.

Avec pour thème le patrimoine normand, cette exposition évoquera la Normandie, ses héritages, ses traces, ses révélations romaines, celtes, hunniques, vikings, maritimes ... mais aussi ses chevaux, ses vaches, ses pommiers, ses poissons ... autant de thèmes déclinés parfois sous forme très humoristique !

On y trouvera sculptures, céramiques, cartes postales, objets décoratifs.

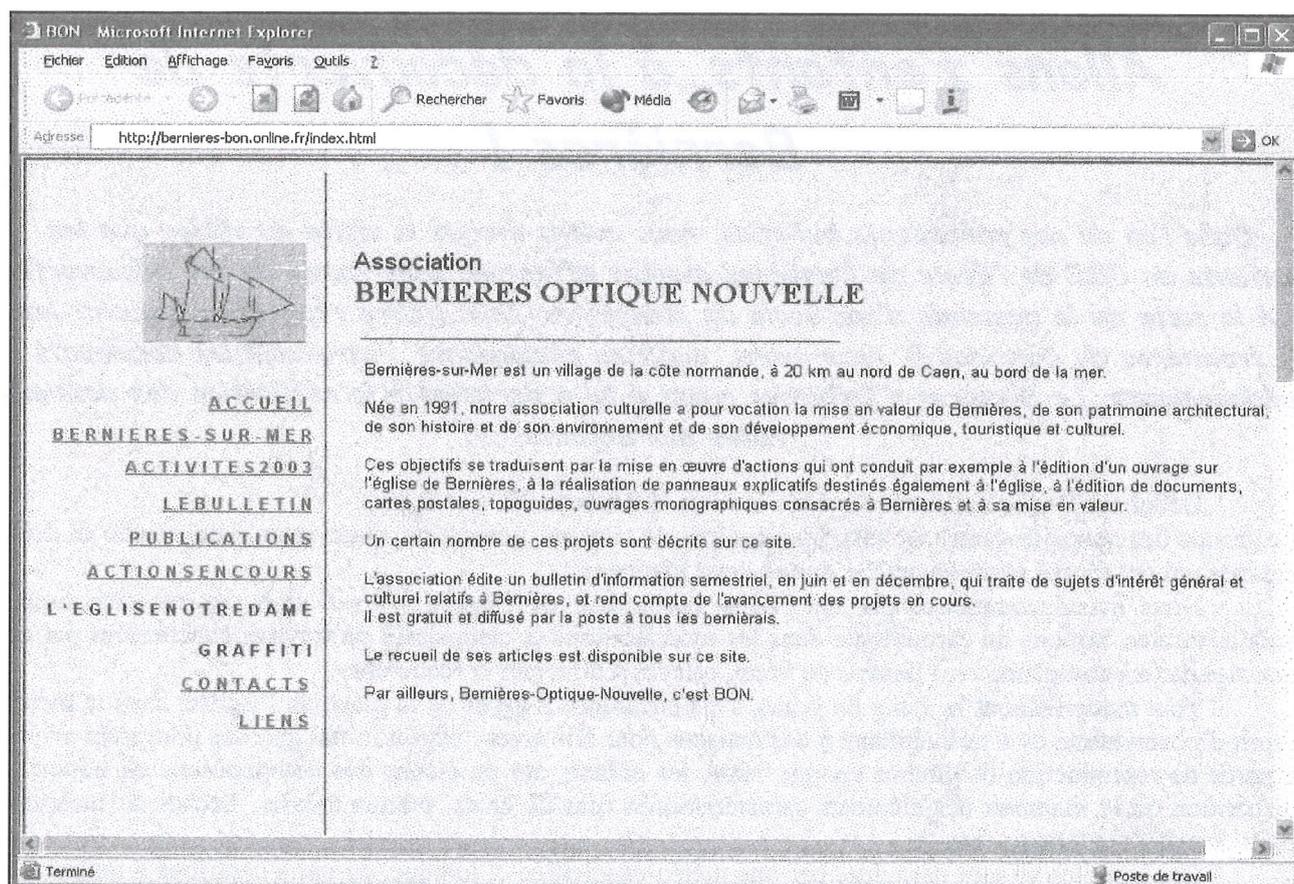
Vous y découvrirez aussi en avant-première le moulage du *Guerrier du 10 novembre* qu'a réalisé Rolande Vincent dans l'église de Bernières, dont nous parlons dans ce même bulletin.

Une exposition à ne pas manquer !

<sup>1</sup> Les trois premiers week-ends d'août, à la « Maison du Pêcheur », 134, rue du Maréchal Foch à Saint-Aubin, de 11 heures à 19 heures.

## <http://bernieres.bon.online.fr> est né !

*Retenez ce nom, c'est le nom du nouveau site Internet de Bernières Optique Nouvelle. Il était en préparation depuis de longs mois et son feuilleton vous tenait en haleine depuis bientôt un an, divulgué au compte-goutte dans ce bulletin mais, désormais, c'est chose faite, notre association a son site Internet : <http://bernieres-bon.online.fr>. Pour le retenir, c'est facile : "bernieres", suivi de nos initiales "bon", suivies du suffixe "online", c'est à dire "en ligne", suivi du suffixe "fr", pour France (c'est à dire notre pays). Mais attention, malheureux ! Pas de préfixe "www" au début. Sinon, patatras ! Direction la page "site introuvable" !*



**Page d'accueil du nouveau site de BON, reproduite malheureusement ici en noir et blanc car notre Trésorier refuse toute impression de ce bulletin en quadri, pour des raisons d'économie !**

**U**n site, oui, mais pour quoi faire ? Autant vous dire tout de suite que cette question nous a effleuré l'esprit au début.

Le site de BON a pour objectif de présenter l'association, ses objectifs et ses activités. Pour l'instant

modeste, une dizaine de pages, il contient des parties pérennes et des parties plus variables et évolutives.

Dans la partie pérenne, je classe la page d'accueil, une présentation succincte de Bernières, celle des grands chantiers actuels, chapitre qui se limite pour

l'instant à la présentation des recherches effectuées autour des peintres Berthélémy et aux travaux de datation de la charpente de l'église, mais qui s'étoffera dans l'avenir avec une page sur les graffiti, etc. On trouve aussi sur ce site, dans une page "Contacts", le moyen de nous contacter, les coordonnées de l'association et des principaux membres du bureau, ainsi qu'une page "Liens" avec ceux "pointant" vers d'autres associations ou organismes amis présents sur le "web", dont on fournit les adresses Internet.

Mais ce site Internet a pour avantage d'être modifiable très rapidement par le "webmaster", votre serviteur, et d'être donc actualisé régulièrement. Ainsi, une page présente les activités annuelles de l'association, mois par mois. Chacun pourra donc consulter "en ligne" les dates et horaires des manifestations organisées par BON. Par exemple celles de la visite guidée de la plage par Christiane Gardou, ou vérifier l'heure de rendez-vous de la prochaine visite du bourg par Annick Flohic. Une autre page recense les publications de l'association, avec leur prix et le moyen de se les procurer.

La liste des articles parus dans le bulletin de BON, triée par numéro ou par thème, avec le chapeau introductif de chacun, est également disponible en ligne et permet éventuellement de commander un numéro particulier du bulletin (on me fait toutefois savoir que seule une photocopie de l'article visé pourra bien souvent être fournie).

Mais rien ne vaut la découverte *de visu* de ce nouvel organe de communication de BON. Aussi, je ne peux que vous convier à vous connecter dès maintenant à l'adresse indiquée ci-dessus et à la mettre en mémoire dans vos "favoris". "Surfez" sur notre site, "butinez" tant que vous voulez, et si vous avez des idées d'amélioration, des informations que vous voudriez y voir figurer, n'hésitez pas à envoyer un petit mail au webmaster (adresse en page "Contact") qui se fera un plaisir de les prendre en compte. Car ce site est avant tout le vôtre ! ■

Stéphane MANDELKERN

## LOISIRS

# *Allons z'enfants...à la découverte de Bernières !*

*Dans l'un de nos précédents bulletins, nous avons évoqué la visite du village que les enfants du CM2 de l'Ecole de Bernières avaient effectuée sous forme de jeu découverte. A la suite de la demande d'une école de Mantes-la-Jolie (notre réputation franchit les frontières du Calvados !), nous avons, avec les enseignants, retravaillé les documents pédagogiques. Le Syndicat d'Initiative quant à lui a participé à la réalisation des dossiers remis aux enfants.*

Début avril, nous avons retrouvé les écoliers, à 9 heures 30, aux Djinns. Le groupe des quarante-quatre enfants, bien équipés de crayons, gomme et coupe-vents, a été scindé en deux équipes qui ont tourné alternativement durant deux matinées.

Nous avons commencé par une visite découverte de l'église : observation des caractéristiques architecturales, notions de chronologie dans les modifications et campagnes de travaux concrétisées par un questionnaire à compléter avec dessins de frises, relevés à effectuer et recherches.

Tout naturellement la visite du bourg s'est enchaînée à partir de la place de l'Eglise, dans le même esprit d'observation, de « déshabillage » des maisons pour retrouver l'aspect initial qu'elles pouvaient avoir : à partir de reproduction de clichés époque 1900, les enfants ont pu établir des comparaisons en notant la disparition ou le maintien des éléments caractéristiques (pas de chats, pierres à évier, flèches de lucarnes, puits, escaliers extérieurs, etc...).

Ces activités se sont déroulées par une météo ensoleillée et tonique, ce qui a contribué à ranimer le teint des petits parisiens.

Nous avons apprécié l'enthousiasme de ces enfants plus jeunes que nos petits bernierais. Leur participation active à ce jeu découverte nous a conforté dans notre projet de laisser à disposition des familles qui le souhaiteraient ce petit document (à demander au Syndicat d'Initiative) qui permettra des visites ludiques du bourg. ■

Annick FLOHIC – Dominique NERON

## La grande saga du Lin

*Le lin...pourquoi le lin? Parce qu'il fait partie de notre patrimoine historique et culturel et qu'il continue chaque année à colorer notre campagne normande.*

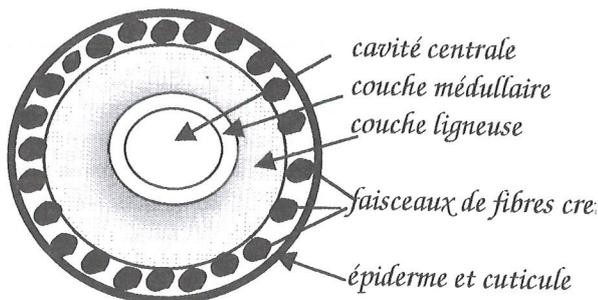
*Le lin ...trois lettres et cette petite fleur bleue éphémère...qui pourtant en dépit de cette discrétion, ne cesse d'accompagner l'homme depuis les temps préhistoriques, et dont l'utilisation est toujours plus diversifiée, de l'habillement à la santé en passant par l'alimentation humaine, animale, l'habitat, la monnaie, le support d'écriture. Son nom botanique exprime cette polyvalence : *Linum usitatissimum*, celui dont pratiquement tous les produits sont valorisés, "tout est bon chez lui, y'a rien à jeter"...*

La fleur de lin  
"Avec ses doux yeux  
bleus  
Palis  
Aux vastes feux des  
cieux  
La fleur de lin"

Emile Verhaeren

**L**e lin appartient à la classe des dicotylédones, famille des linacées, la tige unique est terminée par plusieurs rameaux portant une ou plusieurs fleurs bleues à cinq pétales, pouvant aller jusqu'au blanc (illust. 1)

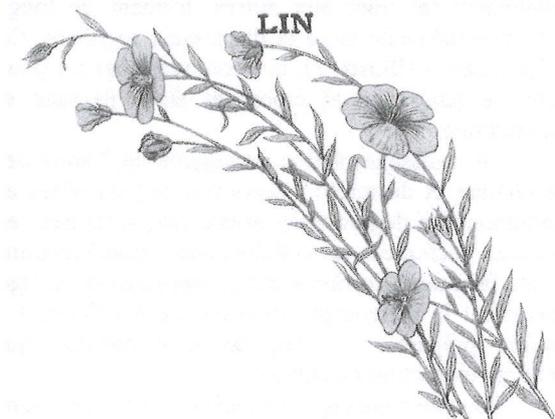
Cette tige, qui va être choyée tout au long de la culture du lin textile, il faut bien la comprendre. Elle a environ 2 mm de diamètre, elle est composée de zones concentriques (illust.2): en partant de la cavité centrale, on observe une couche médullaire puis une couche ligneuse et enfin une couche de faisceaux de fibres creuses agglomérées, le tout est recouvert d'un épiderme et d'une cuticule qui forme la surface de la tige. Ce sont les *fibres élémentaires* de ces faisceaux qui sont la partie "noble" du lin et que les différents traitements chimique et biologique (rouissage) et physique (teillage), vont isoler.



Coupe d'une tige de lin

Illust. 2 : Coupe de tige de lin

La graine est ovale, plate, lisse, rousse et brillante. On peut trouver jusqu'à dix graines, enfermées dans une capsule après la floraison



Illust. 1 : fleur de lin

### La culture et la récolte

Le lin textile a besoin d'un sol homogène, à bonne réserve hydrique, d'un climat humide et tempéré, aussi les cultures suivent-elles la frange maritime, d'environ 50 km, de la Manche et de la mer du Nord.

Les graines de lin sont semées dans notre région vers la mi-mars, en lignes distantes de 8 à 10 cm, à raison de 2000 à 2200 graines au m<sup>2</sup> pour obtenir 1800 pieds/m<sup>2</sup>. Ces semis sont très serrés, ainsi, les pousses, pour trouver l'air et la lumière en s'étirant au maximum vers le ciel, formeront de longues tiges.

Après cent jours environ, quand le lin, après une rapide mais superbe et ondulante floraison bleue de quinze jours, a atteint sa maturité, les plants possèdent encore quelques feuilles au sommet, les capsules sont jaune brun, la taille optimum de un mètre (dix mains) est atteinte. Selon un dicton optimiste, des tiges de dix mains annoncent dix tonnes à l'hectare, en réalité sept et demi à huit tonnes. A ce moment, la somme des températures moyennes journalières cumulées depuis le



Illustr. 3 : Les andains alignés

semis devrait être de 1400°C! Alors le lin, contrairement aux plantes céréalières, n'est pas coupé. Il est arraché, ce qui conserve toute leur longueur aux tiges. Ces tiges arrachées sont couchées, rangées parallèlement les unes aux autres, formant de longs rubans d'un mètre de large et d'épaisseur régulière. Ce sont les *andains* (illustr. 3), qui vont rester au sol pour y subir le *rouissage* et créer cet autre paysage si caractéristique.

Le rouissage, action conjuguée de l'humidité, de la chaleur et de micro organismes tels bactéries et champignons, va dégrader, en trois à cinq semaines, les composés pectiques et cellulosiques, désolidarisant ainsi les faisceaux de fibres des composants de la tige et détruisant la gangue pectique qui lie les fibres. Le rouissage prépare ainsi l'opération mécanique qui permettra l'extraction des fibres.

Pour un rouissage homogène, les andains sont retournés une à deux fois pour exposer à l'air la face qui était contre terre. Quand le rouissage est à point, les longs rubans sont secs, ils ont pris une belle couleur roux foncé, ils sont mécaniquement mais soigneusement enroulés en grosses balles rondes, pour être transportés vers l'usine de *teillage*.

Le rouissage sur le terrain est récent, moins d'une cinquantaine d'années; auparavant, le lin arraché et mis en bottes, était enlevé du champ et porté vers des bassins de rouissage (rouissoirs) fabriqués à cet effet. Dans les pratiques plus anciennes, ces bottes étaient mises au trempage dans des eaux stagnantes, mares, marais ou dans certains ruisseaux. C'est ainsi qu'à Bernières, le marais situé entre l'avenue Victor Tesnières et le mur de la Luzerne, ancien cours de la Seulles, a été utilisé comme bassin de rouissage. Mais le rouissage dans l'eau pollue par les odeurs nauséabondes et était toxique pour les poissons, au point qu'il est précisé dans la Coutume de Normandie que "*l'eau utilisée pour le rouissage ne doit pas retourner à la rivière*". Le rouissage à terre, tout récent comparé au long passé du lin, pallie ces inconvénients et supprime l'étape du séchage.

Le *teillage*, c'est l'étape mécanique qui, par broyage et battage de la paille après rouissage, sépare les fibres textiles de la partie centrale ligneuse de la

tige et de l'écorce. Le *teillage* permet d'obtenir d'une part les filasses, ensemble des fibres qui seront triées à la main par qualité (couleur, propreté, résistance de la fibre) en longs brins ("*lins teillés*" de 60 à 90cm) et en *étoupes* (brins courts et de moins bonne qualité), d'autre part, les déchets de bois ou "*anas*", puis, les graines et les poussières.

La paille broyée et battue donne 16 à 20% de lin teillé, partie noble de la récolte qui à cette étape, peut être stockée pour l'industrie textile, 8 à 10% d'étoupes,

fibres qui vont à l'industrie textile plus grossière ou plus technique (bâches, tentes, stores, sacs postaux, sangles, cordages, toiles à peindre) mais aussi à l'industrie papetière, (billets de banque, obligations, papier à cigarettes). Les anas, 45 à 50% de la paille, servent à la confection de panneaux de particules (portières d'automobiles), panneaux isolants, litières pour animaux, les paillettes, 3 à 6% serviront à l'alimentation animale; les poussières, 10 à 15%, seront compostées et les graines, quand elles n'ont pas été récupérées avant rouissage par écapsulage pour la semence, seront récupérées pour l'huilerie et l'alimentation animale.

La vente des sous-produits du *teillage*, graines, anas, étoupes, est supposée compenser les frais de *teillage* effectué dans de grandes coopératives ou chez des tailleurs privés, Bourguébus, Cagny, Plateau du Neubourg, Villon-les-Buissons, pour la Basse Normandie.

Les longs brins, la plus belle qualité réservée à l'industrie textile, subiront, peignage, par des peignes à dents de plus en plus fines et serrées, puis cardage, filature, teinture, tissage pour terminer par la confection de vêtements, linge de maison, tissus d'ameublement.

La culture du lin, malgré sa croissance rapide, est une culture réfléchie, attentive, qui demande un savoir-faire et une parfaite maîtrise technique; d'où le dicton "*des semilles à la récolte, le lin fait trembler sept fois son maître*". Entre la lutte contre les herbes, les champignons, les insectes ravageurs, la régulation de la croissance pour éviter la "*verse*", en cas de croissance trop rapide, le surrouissage, il se crée au dire de certains agriculteurs, plus que pour toute autre plante, et peut-être à cause de cette attention constante, un attachement particulier à cette culture.

---

## L'histoire

---

Dans les régions fertiles du nord de la Syrie et de la Mésopotamie, le lin se serait développé à l'état sauvage avec l'orge et le blé. Des graines



Illustr. 4 : Arrachage du lin, fresque funéraire

archéologiques ont été retrouvées sur des sites néolithiques datant de 8900 ans avant JC et le lin pourrait avoir été, avec les céréales, une des premières plantes cultivées.

La découverte en 1985 des plus anciens fragments connus de tissus de lin, près de la Mer Morte, dans la grotte de Nahal-Hemar, permettrait de situer la naissance du tissage du lin au 8<sup>ème</sup> millénaire avant notre ère. D'autres échantillons de tissus néolithiques plus récents (-6000) avaient déjà été trouvés dans des cités lacustres suisses et sont conservés au musée de Zurich.

A une époque plus avancée, le lin apparaît déjà très sophistiqué ; des récits d'Hérodote décrivent les Babyloniens "*vêtus d'une longue tunique de lin qui tombait jusqu'aux pieds*" et dans la Bible, on trouve ces termes après la chute de Babylone "*malheur, quel malheur pour la grande ville, elle était habillée de fins voiles de lin*".

C'est en Egypte et en Europe que s'épanouit l'histoire du lin.

On estime qu'il y a eu jusqu'à 240 000 hectares de lin cultivés en Egypte, occupant 80 000 personnes. Culture, industrie et artisanat étaient régis par les prêtres ou l'état. De nombreuses scènes de culture du lin (illustr. 4) figurent sur les monuments funéraires égyptiens, comme ici, une femme et un homme récoltant le lin par arrachage.

Le tissage varie selon les usages : pour les voiles de bateaux et les tentes, une toile grossière et raide. Une toile écrue pour les tissus domestiques, une toile fine et blanche pour les vêtements patriciens, les bandelettes et le culte, car le lin est pur. Il ne provient pas, comme la laine, des animaux. Il conservera d'ailleurs aux cours des siècles sa charge symbolique de pureté.

Le lin est passé de l'Egypte à la Grèce. A Rome, on retrouve l'usage industriel, voiles de bateaux, chapiteaux de théâtre, et l'usage de luxe. En effet des tissus de lin sont assez fins pour être poétiquement qualifiés de "*vent léger*" et certains vêtements de "*robe de cristal*".

Les Gaulois cependant cultivaient et faisaient le commerce du lin avant la conquête romaine. Après une période de désintérêt ou de concurrence du chanvre, on dit que ce serait Charlemagne, grand stimulateur d'activités, qui aurait réhabilité la culture et

le travail du lin, lui même portant chemise et culotte de toile sur la peau, sous sa tunique de laine.

Puis le lin fut presque abandonné. Il nous reste quand même, pour témoigner de son utilisation, le support de la broderie de la reine Mathilde à Bayeux. La culture ne se généralisa en France qu'à partir du XII<sup>ème</sup> siècle. Elle se développe alors des Pyrénées à l'Europe du nord. Les

Flamands sont de grands cultivateurs et utilisateurs de lin, toiles, tapisseries, huile, avec l'usage nouveau et révolutionnaire de la peinture à l'huile par leurs peintres au XIV<sup>ème</sup> siècle.

Il y a eu de grandes fluctuations dans la culture et l'artisanat du lin, avec un renouveau de manufacture au XVI<sup>ème</sup> siècle, grâce à l'invention du rouet qui a remplacé la quenouille. Ce progrès stimule la culture et la manufacture devient florissante au XVII<sup>ème</sup> siècle, encouragée par Colbert qui favorise la venue de tisserands flamands. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, 300.000 ha sont consacrés au lin et on assiste à l'apparition dans le nord et en Normandie de centres de tissage qui ont fait la réputation de villes comme Abbeville, Alençon, Cambrai, Lisieux, Rouen, par la qualité de leurs toiles, voiles, dentelles, tapisseries, nappes damassées ...

A la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, le coton d'Amérique porte un coup mortel au lin ; il est moins cher et de manufacture plus facile, mais le "blocus continental" stimule les innovations : le métier à tisser est perfectionné par Jacquard, la machine de filetage par Philippe de Girard en 1812 qui permettra la mécanisation et le travail centralisé dans des usines qui apparaissent en Normandie dans les départements du Calvados, de l'Eure et de la Seine Inférieure, vers 1834. Ce sont alors les industriels normands qui ont encouragé la culture, utilisant comme un atout la proximité de la production et de la manufacture.

Dans les années 1850, on assiste à nouveau au double déclin de l'industrie du lin au profit du coton et de la culture à cause de la concurrence des lins russes. La guerre de Sécession de 1862 entravera momentanément l'importation de coton américain.

A partir de 1860, on utilise la machine à vapeur pour la filature et l'industrie linière normande est concurrencée par celle du nord, plus proche du combustible nécessaire au fonctionnement des machines. Puis c'est vers 1890 la fermeture de la plupart des filatures normandes.

A l'Exposition universelle de 1878, on compte cependant encore 113 exposants français de l'industrie linière sur 326. Mais à partir de 1880, un autre concurrent entraîne une chute plus générale. C'est la betterave, plus rémunératrice, qui prend la place du lin dans le nord.

Entre les deux guerres mondiales, il y a un sursaut et une campagne de propagande linière en 1929

et la parution en 1935 du premier numéro de la revue "Le Lin".

Après la seconde guerre mondiale, les subventions attribuées pour l'installation d'usines d'exploitation de la fibre attirent de nombreux liniers belges; les surfaces ensemencées augmentent. Puis vient une série d'améliorations techniques pour la sélection des variétés produisant la fibre, pour l'amélioration des semoirs et la modification de la technique de rouissage. La recherche appliquée française qui se situe en tête, permet le perfectionnement des outils à tous les niveaux de la culture, qui n'avaient pas évolué depuis des siècles.

Aujourd'hui le lin est porté par la tendance "retour au naturel, retour aux racines et aux traditions". Tout en conservant sa connotation de luxe, le vêtement de lin s'est démocratisé, ce qui a permis à un journaliste du *Monde* en 1994 de parler de "revirement époustouflant de la conjoncture". La consommation mondiale de lin ne représente cependant encore que 1,5% de la consommation mondiale de fibres textiles.

---

## La production actuelle

---

Parmi les dix premiers producteurs mondiaux de lin textile, la France, avec 55.500 hectares, se situe en troisième position après la Russie ex-URSS (196.000 ha) et la Chine (100.000 ha). Mais elle se situe en première position mondiale pour la production de lin teillé (partie noble de la récolte) 64.000 tonnes devant la Russie 60.000 tonnes et la Chine 31.000 tonnes. La Normandie, pays du lin textile (plaine de Caen, Eure, Pays de Caux) représente 60% des surfaces cultivées en France (45% des surfaces cultivées en Europe) (Institut technique agricole du lin - 2000).

Les ensemencements, probablement stimulés par les demandes de la mode, ont augmenté de 46% de 1999 à 2001 où 68.000 ha ont été semés en France, 6.800 ha dans le Calvados et l'Orne. et environ 45 ha sont ensemencés par les agriculteurs de Bernières.

Le lin français, et singulièrement le lin normand, a acquis la réputation de première place mondiale pour sa qualité (longueur des fibres, couleur, finesse, résistance, prise de teinture). La meilleure qualité après la France est celle de la Belgique qui a une longue tradition de culture linière

A côté du *lin textile*, majoritairement produit en France, il ne faut pas ignorer le *lin oléagineux*, celui que l'on cultive pour la graine et qui demande des conditions climatiques différentes. Il est produit en Amérique du nord, en Argentine, en Inde. En France, 11.100 ha sont cultivés dont 970 en Normandie.

L'huile de lin extraite de la graine, tient une place importante dans l'industrie des peintures et des vernis pour ses propriétés siccatives, et dans celle des revêtements de sol.

Dans l'alimentation animale et humaine, on lui reconnaît de plus en plus d'intérêt. Les graines de lin entraînent déjà au cours des siècles passés dans la confection de pâtisseries rustiques et dans l'alimentation animale. L'huile de lin est riche en ces acides gras poly-insaturés, dits "essentiels", que sont

l'acide linoléique et l'acide linoléique (riche en doubles liaisons omega 3) dont l'efficacité dans la prévention de certaines maladies cardio-vasculaires est de plus en plus reconnue. Cette prévention pourrait également se faire par utilisation indirecte, via la consommation de produits issus d'animaux ayant reçu une alimentation riche en graines de lin.

Il ne paraît pas nécessaire d'aller au-delà pour prouver la polyvalence de cette petite plante gracile et fidèle, qui satisfait tout à la fois, les yeux par sa floraison, le confort par ses fibres éternelles et la santé par ses graines.

On doit cependant compléter la liste des atouts du lin, sous le double aspect de sa production et du produit obtenu.

*Les avantages écologiques* de sa production sont reconnus. C'est l'une des cultures qui nécessite le moins de produits phytosanitaires protecteurs ou fertilisants, notamment d'engrais azotés car la terre lui fournit la moitié de ses besoins, l'apport essentiel étant le zinc. Le lin nécessite des herbicides qui remplacent le sarclage autrefois fait par les femmes et les enfants et si bien évoqué par les tableaux flamands du XIX<sup>ème</sup> siècle et les vers d'Emile Verhaeren.

La croissance rapide libère tôt le sol. Cependant pour éviter la fatigue de ce sol, il faut respecter un intervalle de 5 à 7 ans entre deux cultures de lin sur la même parcelle. En revanche, il est efficace dans la rotation des cultures (rupture du cycle des maladies et des nuisibles) et améliore le rendement de la culture qui suit en valorisant la minéralisation du sol. Le rouissage enfin, est un procédé naturel et sans ajouts.

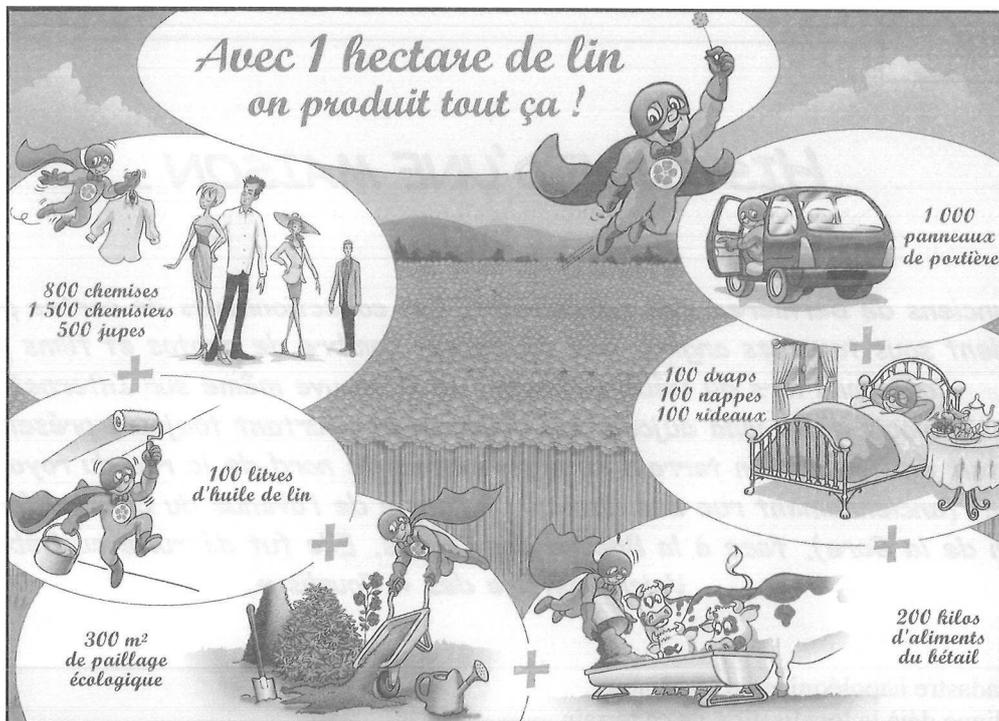
Quant au produit obtenu, la recherche appliquée a permis de l'adapter à la vie moderne tout en utilisant ses *avantages textiles*. Les usages du lin textile ne sont pas seulement représentés par ces vêtements mythiques des élégants des années 30, portés l'été à bord de yachts superbes ou de transatlantiques. Ce sont aussi tous les tissus "pur fil" du linge de maison, des chemises, des mouchoirs, les batistes, les linons, les organdis, les dentelles, les tapisseries.

Les fibres de lin sont les plus solides des fibres végétales et, si elles ont une faible capacité de récupération (froissabilité), elles ont une très grande résistance à la traction et sont donc d'une grande solidité : selon l'adage, un drap de lin "pouvait accompagner quatre générations".

Ces fibres d'autre part ont une grande capacité d'absorption de l'eau et c'est ce caractère qui est à l'origine de la sensation de fraîcheur que procure un vêtement de lin sous les climats chauds et de son utilisation préconisée, dès le Moyen Age, pour les soins cutanés. Point de réaction allergique avec le lin!

De nombreux mélanges sont possibles pour des effets économiques, esthétiques ou de confort différents, soit des mélanges de différentes fibres dans le même fil, soit des mélanges sur le métier à tisser : lin et laine, lin et soie, lin et coton (toile métisse) lin et polyester, qui permettent, en conservant les avantages du lin, de réduire sa froissabilité et de créer de nouveaux effets de matière.

Le lin prend particulièrement bien toutes les nuances de teinture ce qui apparaît comme un avantage



Illustr. 5 : Affiche de l'Association Générale des producteurs de lin

supplémentaire pour toutes les professions de la mode et de la création de tissus d'ameublement.

Histoire, patrimoine, tradition, esthétique, symbolique, industrie, on peut tout aborder avec le lin. C'est peut-être pour cela qu'en Nouvelle France, au Québec, où le lin a été apporté au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, et bien que seule la culture du lin oléagineux persiste, le village de Saint-Léonard-de-Portneuf, sur les bords du Saint-Laurent, fier de son patrimoine, organise chaque année une fête en l'honneur du lin. A quand la fête du lin à Bernières? ■

Annie de GERY

### Bibliographie :

*Rapport de Monsieur le Ministre de l'Agriculture et du Commerce sur le rouissage du lin, le drainage, la nouvelle exploitation de la tourbe*, Mission de M. Payen en Angleterre, ministère de l'Agriculture et du Commerce, Paris, 1850.

*Rapport sur les fils et tissus de lin, de chanvre etc...*, ministère de l'Agriculture, Exposition internationale, Paris, 1878.

*Noblesse du lin en France : de l'Antiquité à nos jours*, Exposition-Lille : S.I.L.I.C., 1950.

Marc Auffret, *Le patriciat linier normand 1860-1914*, Annales de Normandie, 1<sup>er</sup> mars 1981, p.59-75.

*Etats du lin: Musée d'art et d'industrie de Roubaix*, Exposition, mai-juin 1992.

Monique Salabert, *Le lin d'antan*, Ed. Helette, 1997.

Jean-Marc Montaigne, *Images du lin textile: -8000, +2000*, ASI Communication, Rouen, 1997.

*Le lin, aspects techniques de la production*, Confédération européenne du lin et du chanvre, Paris, 1999.

*Guide technique du lin. 2001*, Journées nationales du Lin, Institut technique du lin (ITL).

*Dossier de presse*, ITL, Paris, 2002.

[www.cra-normandie.fr/agricopie/culture](http://www.cra-normandie.fr/agricopie/culture)

[www.iquebec.ifrance.com/festivaldulin/historique](http://www.iquebec.ifrance.com/festivaldulin/historique)

### Digression sur le thème...

Saint Lin, pape de 67 à 76, a été le premier successeur de Saint Pierre. Il a cependant été écarté du calendrier romain<sup>1</sup>...

**Un grand merci aux agriculteurs (liniculteurs) de Bernières qui m'ont, avec patience et enthousiasme, parlé de leur expérience dans la culture du lin.**

<sup>1</sup> Il n'en a pas été froissé pour autant ! (NDLR)

## HISTOIRE D'UNE MAISON ...

### SUITE

*Les anciens de Bernières s'en souviennent. Les collectionneurs de cartes postales la possèdent sous tous ses angles, elle figure sur nombre de photos et films pris par les Canadiens lors du Débarquement, on la trouve même sur Internet ...*

*Il s'agit d'une villa aujourd'hui disparue et pourtant toujours présente.*

*Elle était édifiée sur un terrain situé à l'extrémité nord de la rue du royal Berkshire Regiment (anciennement rue des Ormes), à l'angle de l'avenue du Littoral (anciennement chemin de la Gare), face à la Brèche des Ormes. Elle fut détruite au Débarquement.*

*Voici l'histoire des « Courlis ».*

Le cadastre napoléonien de 1808 nous indique déjà la localisation de ce terrain parmi tout un ensemble de longues et fines bandes de terres orientées nord-sud et d'autres, est-ouest. Ce morcellement extrême était le fruit des multiples divisions successorales, auxquelles le remembrement des années soixante mit un terme.

Le terrain qui nous préoccupe (parcelle n° 475) était d'une surface beaucoup plus importante que celle de tous ses voisins, ayant échappé aux morcellements des héritages. Il est établi qu'il appartient au début du XIX<sup>ème</sup> siècle à une famille bernieraise, les Montagu.

Aux alentours de 1840, Victoire Louise Montagu, fille unique, en hérite de ses parents. Elle se marie à Pierre Guillemette et tous deux habitent Bernières. Après le décès de son mari et n'ayant ni ascendant ni descendant, elle institue Anne Seigle comme légataire universelle le 18 juin 1864.

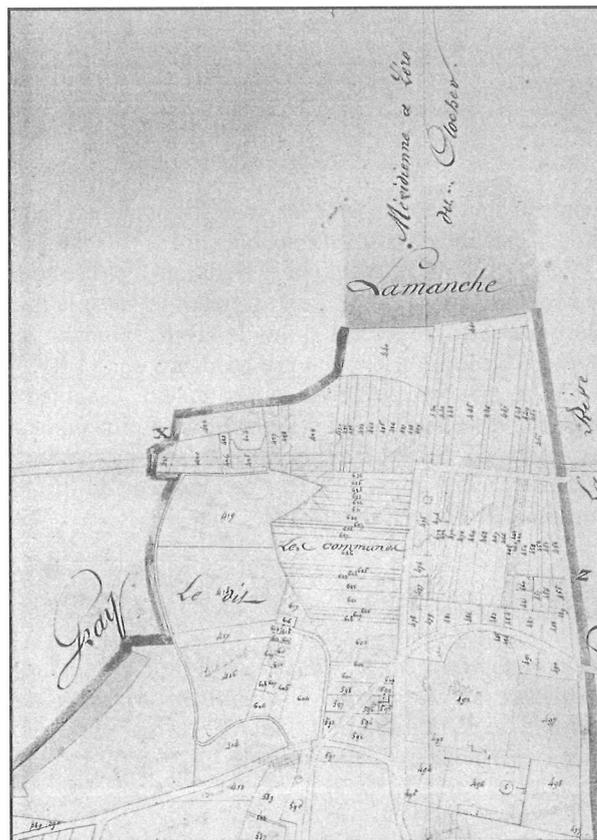
Et notre terrain revient effectivement alors à Anne le 24 mars 1878, à la mort à Bernières de Victoire.

Anne Esther Elise Seigle se marie à Thémis Victor Ernest Lecarpentier. Ils demeurent alors 2, rue de la Corderie. Lui est cultivateur et son épouse, *occupée aux soins du ménage*.

C'est le 9 septembre 1893 que le couple<sup>1</sup> vend notre fameux terrain à Honoré Gaston Faucheur, pour le prix de 2.500 francs.

Honoré Faucheur, qui avait épousé Jeanne Baudin, habitait à Paris, 44, rue de la Ville l'Evêque, dans le quartier de la Madeleine. Voici donc notre parcelle acquise par un Parisien !

<sup>1</sup> Thémis Victor Lecarpentier décède à Bernières le 25 avril 1908 et son épouse Anne, le 13 février 1912, toujours à Bernières.



Extrait du plan cadastral de 1808

Rien de surprenant à cela car nous sommes à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, en plein développement du *balnéaire* et des bains de mer. Bernières est relié à Paris par le chemin de fer (Paris gare Saint-Lazare-Caen puis le train de Caen à la mer). Les Parisiens viennent respirer l'air iodé de la côte de Nacre et *prendre la lame*, se baigner !

Les villas se construisent sur toute la côte normande et c'est pourquoi Honoré Faucheur acquiert ce terrain situé presque en front de mer,



La Villa Faucheur vers 1900

face au passage à niveau, à proximité immédiate de la gare.

C'est au cours de son mariage, vers 1895, qu'il y fait édifier un *chalet normand* avec de grandes et hautes toitures de tuiles et de faux colombages.

Elevée sur cave, cette villa comprend, au rez-de-chaussée, une entrée, une cuisine, un office, des *water-closets*, un grand salon ainsi qu'une grande salle à manger.

Le premier étage comporte trois chambres à coucher, un cabinet de toilettes et des *water-closets*. Au second étage, deux autres chambres de maître, deux chambres de domestiques, un débarras et un grenier.

La maison a l'électricité mais pas d'eau courante. Il faut aller chercher l'eau à une pompe extérieure.

Un grand jardin d'agrément de 798 m<sup>2</sup> est entouré d'un muret surmonté d'une clôture en bois à claire-voie et son accès principal se fait par un auvent recouvert de tuiles. Il est bordé au nord par le chemin conduisant à la gare, au sud par un terrain appartenant toujours aux Lecarpentier, à l'est par un autre terrain appartenant au baron Brunet et à l'ouest, par la rue des Ormes.

Honoré Faucheur profite avec son épouse de sa maison de vacances bernéraise pendant une vingtaine d'années. Durant cette période, il semble que cette villa n'ait pas porté de nom particulier. Elle est plusieurs fois désignée comme *Villa Faucheur*.

Honoré Faucheur décède le 12 mai 1916 à Fontainebleau, 12, rue des Glaïeuls, sans laisser d'héritier. Il avait eu le soin de rédiger un testament le 3 février 1909, désignant son épouse Jeanne comme légataire universelle.

Elle hérite donc de la villa et décide de s'en séparer quelques semaines après la mort de son mari. Selon un acte intervenu le 26 juin 1916 chez maître Faroux, notaire à Paris, elle la vend à Gaston Henri Lefortier et à son épouse, Cécile Aveline.

Henri Lefortier était né le 15 janvier 1887 à Paris dans le IX<sup>ème</sup> arrondissement et Cécile, le 27 octobre de la même année, à Courbevoie. Ils se marient le 30 juin 1910 à Paris à la mairie du IX<sup>ème</sup> arrondissement puis habitent tous deux, toujours à Paris, 54, rue du Faubourg Saint-Honoré. Lui était antiquaire et son épouse, sans profession.

La villa reste donc propriété de Parisiens, dans le même esprit qu'auparavant : une grande maison de vacances, destinée à s'adonner aux joies du bord de mer.

Il semble que ce soit les Lefortier qui baptisent cette maison *Les Courlis*. Ils apportent diverses modifications et améliorations à la villa. Ainsi font-ils construire une avancée au salon qui sert de terrasse avec balcon à l'une des chambres du premier étage.

Ce sont également eux qui font édifier, au sud du jardin, en bordure de la rue des Ormes, une petite construction, elle aussi de style néo-normand, à usage de garage et surmontée d'une chambre.

La villa reste propriété des Lefortier pendant plus de quinze ans jusqu'à ce qu'ils décident de s'en séparer en 1930. Pour quelles raisons, nous ne le savons pas. Mais ce que nous savons c'est que la vente intervient le 9 septembre 1930 en l'étude de maître Pépin, notaire à Courseulles, au profit de ...



*La famille de Escuriaza autour de Virgilio, sur la terrasse des Corulis en 1935*



*Jesusa dans le jardin des Corulis en 1936*



*Jesusa dans le jardin des Corulis en 1936*



*Virgilio de Escuriaza*

## Flash back <sup>2</sup> !

Vers 1900, la petite Marguerite Bonnardot, qui était née à Paris dans le XVII<sup>ème</sup> arrondissement le 4 février 1873, vient passer ses vacances à Bernières avec son père Hippolyte et son frère Albert. L'histoire ne nous pas révélé précisément où, mais ce que l'on sait, c'est qu'un peu plus tard, elle rencontre un vicomte espagnol, Virgilio de Escoriza, au cours d'une croisière à Cuba – elle semble réellement éprise d'exotisme,



Jésusa de Escoriza sur la plage en 1920

Et cette villa, ce sont *Les Courlis*, qu'ils achètent ensemble le 9 septembre 1930 au couple Lefortier pour une somme de 60.000 francs <sup>3</sup>. Ils en prennent effectivement possession le 4 octobre 1930. Et la maison retentit des rires et des joies familiales durant toutes les vacances estivales. Elle abrite père, mère, fille, oncle, tante, neveu et nièce.

On vient aux *Courlis* dans l'Hispano Suiza de Virgilio de Escoriza, conduite par son chauffeur Orygène Lesage.



Devant l'Hispano- Suiza, Jésus, sa cousine Yvonne, sa mère Marguerite et sa tante Alice Bonnardot, vers 1933

car après Bernières ... Ils se marient et vont vivre en Espagne à Sarragosse où Virgilio possède, entre autres biens, une compagnie de tramways ainsi que toutes les salles de cinéma de la ville.

Brouillé avec sa famille, Virgilio quitte l'Espagne et vient s'établir en France avec Marguerite son épouse. Ils s'installent à Neuilly-sur-Seine, 8, rue Berteaux-Dumas. Ils voyagent beaucoup et viennent souvent à Bernières chez le frère de Marguerite, Albert Bonnardot qui s'est marié à Alice et qui aura deux enfants, Yvonne et Robert.

Ne vous y perdez pas ... suivez-nous bien !

Marguerite de Escoriza donne naissance à une petite fille, Jésus, le 1<sup>er</sup> janvier 1916, que l'on voit jouer sur la plage de Bernières en 1920. Elle y passe ses vacances d'été avec ses cousins Robert et Yvonne jusqu'à ce que ses parents, Virgilio et Marguerite décident d'acquérir une villa ... précisément à Bernières.

Jésusa fait du bateau. Des défilés costumés reviennent de la plage en passant devant la villa et les tennis d'en face. Les saisons battent leur plein d'insouciance. *Les Courlis* accueillent les amis de Bernières, tels les Bedel, les Hettier de Boislembert ou les Douville.

Jésusa joue également au tennis avec son cousin Robert, à Saint-Aubin et à Bernières. C'est là qu'elle rencontre un ami de Robert, Jean Ribault-Menetière. Coup de foudre, elle l'épouse à vingt et un ans, le 22 mai 1937.

La vie est belle.

L'insouciance estivale bernériaise est le reflet de l'insouciance générale qui masque les bruits de bottes et de canons qui grondent pourtant partout en Europe.

Virgilio de Escoriza meurt en 1938.

<sup>2</sup> « Retour en arrière » (NDLR)

<sup>3</sup> Et pour nos lecteurs avides de précisions historiques, cette somme est réglée par deux chèques de 30.000 F chacun, l'un sur la National City Bank of New York, l'autre sur la Banco de Bilbao. Les numéros des chèques sont à leur disposition !

1939, la guerre.

Le mari de Jésusa, Jean Ribault-Menetière, est mobilisé. Sa mère est veuve. Les temps ont brusquement changé.

Elles sont seules à Paris, l'une 17, avenue de Villiers, l'autre, boulevard de Courcelles. Elles se réfugient à Bernières aux *Courlis*.

La France est battue et envahie. Les Allemands entrent dans Bernières le 18 juin 1940. *A peine arrivés, ils se dirigent vers la mer. Face à l'Angleterre, les soldats effectuent le salut nazi, comme pour défier Churchill en personne*<sup>4</sup>.

plage. Les combats font rage<sup>5</sup> devant la casemate de *La Cassine* et la brèche des Ormes, obstruée par un mur de béton de trois mètres de hauteur sur deux mètres d'épaisseur. *Les Courlis* reçoivent quelques obus mais sont toujours debout.

Selon des témoins oculaires, la villa brûle dans la nuit du 7 au 8 juin. Selon le registre des dommages de guerre, elle est arasée le 6 juin. Quoi qu'il en soit, elle est totalement détruite. Seul subsiste le garage situé au sud du jardin ... qui sera réquisitionné par les Anglais du 6 juin au 23 novembre 1944.



6 juin 1944, dans la matinée, la mer est plus haute, le Stormont Dundas and Glengarry Highlanders débarque à la Brèche des Ormes devant la villa *Les Courlis* encore intacte

La villa est réquisitionnée par les Allemands dès le 17 juillet et jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 1940. Jésusa et sa mère quittent *Les Courlis* qu'elles ne reverront jamais plus et se replient à Pontailac en Vendée.

La maison est à nouveau occupée par les Allemands du 6 juin au 1<sup>er</sup> juillet 1941. Ils y « réquisitionnent » notamment un poêle en fonte émaillée qu'ils emportent dans la villa *Rustique*, tel qu'il ressort d'un état dressé le 14 octobre 1941 par le Leutnant Obersturmführer Weilm. Contrairement à nombre de villas telles *Françoise*, *La Sirène*, *Cécilia* ou *La Cassine* par exemple qui sont détruites par les Allemands au cours des années 1941-1944, *Les Courlis* seront préservés par leurs occupations germaniques successives.

6 juin 1944, le Débarquement. A sept heures quinze, les Canadiens débarquent sur la

Ayant acquis la nationalité espagnole de par son mariage, Marguerite de Escoriza ne sera jamais indemnisée et ne percevra aucun dommage de guerre. Et *Les Courlis* ne seront jamais reconstruits. Néanmoins Jésusa et son mari reviennent passer les vacances à Bernières en 1948 chez Madame Lesage, avec leurs trois enfants, Françoise, Denise et Michel.

La partie nord du terrain des *Courlis* est expropriée pour élargir la route et ce qui reste du jardin amputé, demeuré en friche, sera finalement vendu par Jésusa.

Une page du Bernières balnéaire est définitivement tournée. ■

Jean-Paul MAYER

Tous nos remerciements vont à Denise Nitteu, ainsi qu'à maître Christian Duech, notaire à Courseulles, Ludovic Girard et Georges Regnault.

<sup>4</sup> Sandrine Duval, Mémoire de maîtrise 1990-91, p. 70.

<sup>5</sup> Sur le Débarquement à Bernières, voir les bulletins de B.O.N. n° 11 (juin 1997), 12 (décembre 1997) et 13 (juin 1998).

## QUEL TEMPS FAIT-IL A BERNIERES ?

*Lorsque arrive le printemps, la question des prochaines vacances d'été devient l'un des principaux sujets de conversation en société. Deux catégories se dessinent alors, selon qu'elles ont "posé" leurs vacances en juillet ou en août. Mais quelle est à Bernières la période la plus favorable ? Juillet ou août ? Bernières-Météo a cherché à savoir quels étaient les meilleurs moments pour venir à Bernières l'été. Nous étudierons tour à tour les trois aspects les plus importants : la température, la pluie et le vent.*

Les informations sur lesquelles sont basées nos analyses sont issues des mesures effectuées par la station automatique de Bernières-Météo entre 1995 et 2001, avant qu'elle ne soit remplacée par celle de Météo-France. Sept années, c'est peu pour faire des statistiques, mais quelques constats peuvent tout de même être établis.

### La Température

La température est bien sûr la principale variable intéressante et celle qui vient d'abord à l'esprit.

A Bernières, la température moyenne durant l'été s'élève à 18,4 °C. Il fait en moyenne 18 °C en juillet, et 18,8 °C en août. Mais comme la nuit, les honnêtes gens dorment, il est clair que c'est plutôt la température diurne qui nous intéresse, c'est-à-dire pour nous, celle relevée entre 10h et 18h (heure légale). Ainsi, la température diurne du mois de juillet est de 19,5 °C, celle du mois d'août de 20,4 °C.

Donc, le mois d'août est légèrement plus chaud que le mois de juillet. Comme l'indique le graphique ci-dessous (Fig. 1), c'est le cas chaque année, sauf en 1999 et 2001.

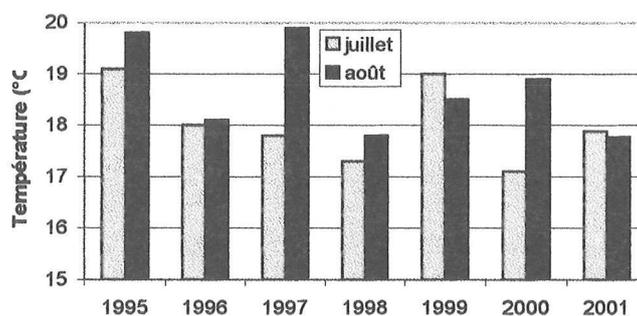


Fig. 1 : température mensuelle des mois d'été entre 1995 et 2001

Nous avons représenté sur le graphe ci-dessous (Fig. 2), la température journalière diurne des mois de juillet et d'août (trait fin), les moyennes décadaires de chaque mois (trait épais, 3 décades par mois) et les moyennes mensuelles (trait épais pointillé).

La graduation sur l'axe horizontal concerne le mois de juillet pour les abscisses allant de 1 à 31, et le mois d'août pour celles allant de 32 à 62.

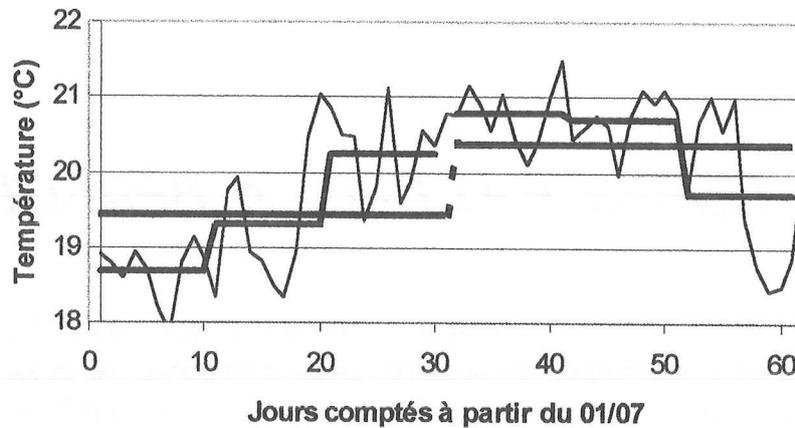


Fig. 2 : température journalière diurne (10h-18h) au cours de l'été, en moyenne sur 1995-2001

Il apparaît que la décade la plus chaude est la première du mois d'août (20,75 °C) et que c'est à cette époque que la température culmine. Les 30 jours les plus chauds sont donc en moyenne du 20 juillet au 20 août, à cheval sur juillet - août.

Sur combien de jours de température donnée peut-on compter en juillet et en août ? Examinons pour cela le tableau 1 ci-dessous qui indique comment se répartissent les jours en fonction de leur température journalière diurne.

Mois	0-5°C	5-10°C	10-15°C	15-20°C	20-25°C	>25°C
juillet	0	0	0	20	11	0
août	0	0	0	14	17	0

Tableau 1 : nombre de jours de température journalière diurne (10h-18h) donnée

Tous les jours ont une température comprise entre 15 °C et 25 °C<sup>1</sup>. Le tableau distinguant les deux plages 15-20 °C et 20-25 °C, les jours les plus chauds (20-25°C) sont plus nombreux en août qu'en juillet. Grossièrement, en juillet, la répartition est 2/3-1/3, alors qu'en août, plus de la moitié des jours sont dans la plage 20-25 °C.

Pour la température, l'avantage est donc ici aux aoûtiers, ou mieux, ceux qui prennent leur vacances à cheval sur juillet et août. Surtout, du fait de la régularité de l'évolution de la température au cours de l'année, ces résultats peuvent être considérés avec une relative fiabilité.

## La Pluie

La pluie est une variable beaucoup plus difficile à appréhender. Contrairement à la température qui dépend fortement de la saison, la pluie est beaucoup moins corrélée au cycle annuel. Elle est liée à davantage de facteurs, liés à l'atmosphère mais aussi à la géographie, qui vont déterminer le résultat : "il pleut" ou "il ne pleut pas".

Par ailleurs, si la pluie est ressentie de façon évidente (si il pleut, je dois m'habiller en conséquence), la conscience des périodes pluvieuses est plus subjective. En effet, il peut pleuvoir beaucoup pendant un court laps de temps. Le bilan météorologique de la journée sera alors celui d'un jour de pluie. Mais si la pluie est de courte durée, si elle a lieu pendant une heure où l'on n'est pas censé être à la plage, par exemple la nuit, ou si la pluie a laissé la place à du soleil, qu'il ne s'agissait que d'un "grain", fréquent à cette saison, et que la température est douce, voire chaude, alors la journée ne sera pas perçue comme gâchée par la pluie. A peine l'aura-t-on remarquée. Les résultats purement statistiques indiqués dans cet article sont donc trompeurs. Il faudrait aller plus loin en étudiant les statistiques des périodes de pluie réellement gênantes pour les activités estivales. Cela dépasse le cadre de cet article et demanderait également plus de données que ces quatre années utilisées ici<sup>2</sup>.

Ces différents éléments qui montrent l'incertitude à laquelle nous sommes confrontés, sont confirmés par les observations (Fig. 3). Si le volume mensuel, en moyenne sur les quatre années, est à peu près égal

<sup>1</sup> Exceptionnellement, quelques journées ont été plus chaudes mais trop rares pour être représentées ici.

<sup>2</sup> Les données utilisées pour l'analyse de la pluie vont de l'été 1998 à l'été 2001, soit quatre ans.

entre les deux mois : 33 mm en juillet et 34 mm en août, les volumes, chaque année, sont très variables : de 16 mm à 59 mm pour le mois de juillet, de 5 mm à 84 mm pour le mois d'août. Seule remarque : sur les quatre années, il a plu davantage en juillet qu'en août en 1998, 2000 et 2001. Seul le mois d'août a été pire en 1999 et il a beaucoup plu cette année-là.

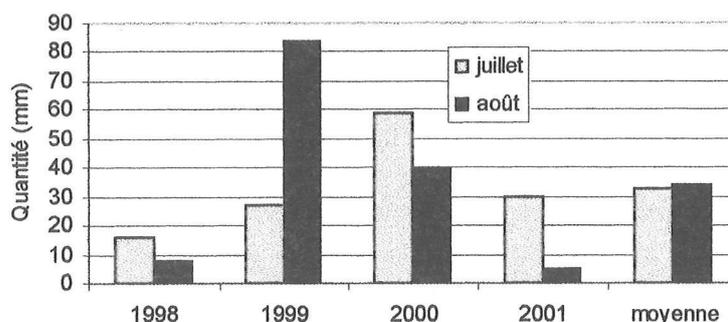


Fig. 3 : pluie mensuelle entre 1998 et 2001

En ce qui concerne le nombre de jours de pluie, là aussi davantage de jours pluvieux en juillet qu'en août (Fig. 4). Rappelons qu'un jour est réputé pluvieux s'il a plu plus de 0,2 mm, ce qui conduit à des bilans assez pessimistes (il pleut significativement un peu moins de jours que ce qui est indiqué).

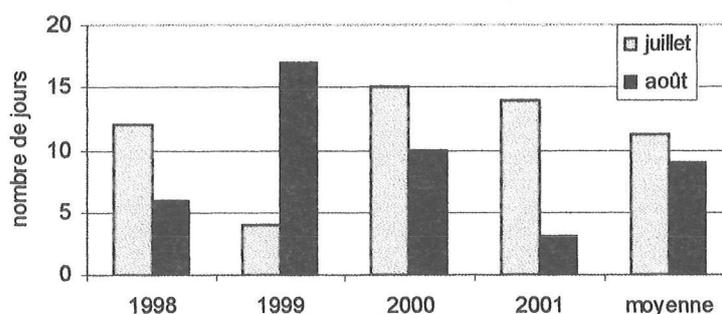


Fig. 4 : nombre de jours de pluie pour les mois d'été entre 1998 et 2001

En conclusion, il semblerait qu'il vaille mieux venir à Bernières en août qu'en juillet, si l'on veut passer au travers des gouttes.

## Le Vent

Le vent est une variable moins critique, sauf lorsqu'il est trop important. Mais il intéresse la voile, notamment la planche à voile, et l'on sait que Bernières est un spot bien connu pour cette activité.

Nous présentons d'abord les statistiques de vent suivant le mode retenu par Météo France, c'est-à-dire en étudiant la proportion des vents inférieurs à 2 m/s<sup>3</sup>, puis, parmi les vents supérieurs à ce seuil, la proportion des vents selon trois classes de vitesse.

	Fréquence des vents < 2 m/s
Juillet	31,6 %
Août	40,3 %

Tableau 2 : proportion de vent de vitesse inférieure à 2 m/s (4 nd soit force 2)

Premier constat (Tableau 2) : les vents faibles représentent une part non négligeable. Toutefois, ces valeurs sont en fait à peu près égales aux valeurs observées sur l'année entière. Cela est peut-être dû au fait que les brises thermiques, qui ont lieu préférentiellement l'été lorsqu'il fait chaud, provoquent du vent qui compense la baisse liée à l'amélioration du climat en cette saison.

<sup>3</sup> Approximativement, on a : 1 m/s = 3,6 km/h = 2 nd

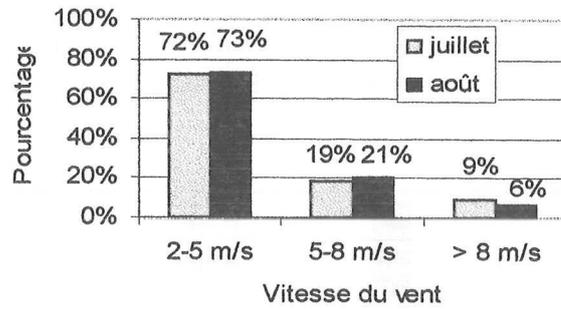


Fig. 5 : proportion des vents suivants leur classe de vitesse en juillet et août

La figure 5 ci-dessus montre la répartition du vent suivant sa vitesse. Les valeurs sont comparables sauf pour la dernière catégorie qui indique que pour les vents supérieurs à 8 m/s (29 km/h ou 16 nd, soit des vents d'au moins force 5), le mois de juillet en présente 50 % de plus que le mois d'août (de 6 % à 9 %).

Quant à sa répartition par direction, la figure 6 ci-dessous présente trois polygones inscrits les uns dans les autres, qui représentent chacune des trois catégories de vents évoquées précédemment. On retrouve les conclusions déjà mentionnées pour les vents supérieurs à 8 m/s : l'aire la plus foncée<sup>4</sup>, est plus grande en juillet. De plus, elle a l'orientation des brises thermiques, c'est-à-dire nord-est. Cette dernière direction est du reste générale à toutes les catégories de vitesse. La différence la plus notable entre juillet et août est sans doute la composante ouest-sud-ouest (WSW) plus importante en juillet qu'en août. L'analyse montre que le secteur sud à ouest, toutes vitesses confondues, représente 46 % des vents en juillet, alors qu'il n'en représente que 38 % en août. Ceci pourrait être expliqué par un plus grand nombre de passages dépressionnaires en juillet, puisqu'on sait que les dépressions océaniques apportent du vent de sud-ouest.

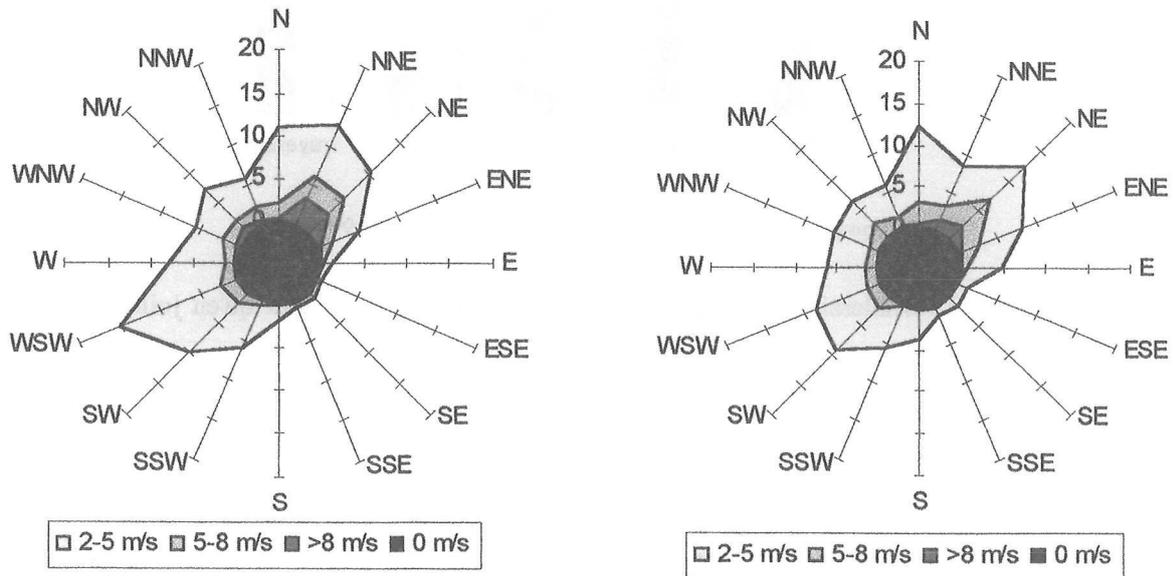


Fig. 6 : polygone des vents au mois de juillet (à gauche) et août (à droite)

Pour fournir des informations plus précises et plus "sensibles", nous avons comptabilisé les journées de vitesse de vent donnée. Il s'agit ici des vitesses moyennes entre 10h et 18h. D'autres seuils ont été pris (rappel : 1 m/s = 2 nd, les forces de vents approximatives ont été indiquées sous le graphique).

<sup>4</sup> Ben, ça alors ! (NDLR)

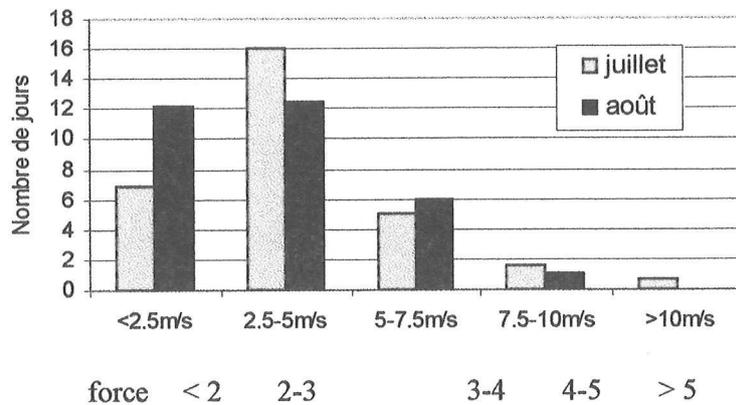


Fig. 7 : fréquence des journées de vitesse de vent journalier diurne (10h-18h) donnée

Le diagramme confirme les résultats précédents, à savoir une probabilité de rencontrer des vents importants (> 7,5 m/s) supérieure en juillet. A contrario, des vents faibles moins nombreux dans ce mois.

En conclusion, les planchistes préféreront le mois de juillet, les autres le mois d'août. En sept étés d'observation, le vent maximal relevé a été de force 7, et seize heures trente de vent de cette force ont pu être enregistrées, tous au mois de juillet.

Ainsi, ces quelques éléments d'analyse ont fait le bilan de sept années d'observation<sup>5</sup>, de 1995 à 2001 de notre climat estival.

Ces statistiques fournissent des informations intéressantes sur le climat passé. Mais attention bien sûr à ne pas les transformer en probabilité d'occurrence pour les années à venir. Nos observations sont encore peu nombreuses, une grande variabilité les affecte. Les résultats concernant la pluie sont certainement moins fiables que ceux sur la température. Quelques pistes de réflexion pour une analyse plus poussée, en particulier sur la pluie, ont été données. Il faudra attendre davantage d'années d'observation pour les réaliser.

Il est difficile de départager objectivement les mois d'été. Cela dépend de ce qui est recherché. S'ils suivent les conseils donnés dans ces lignes, les adeptes du bronzage intégral, qui se donnent rendez-vous généralement l'été sur la plage du côté de la cabine des Mayer, préféreront le mois d'août. Les véliplanchistes viendront quant à eux préférentiellement en juillet. Et puis en juillet, on peut profiter de journées plus longues ... Mais les vrais connaisseurs se garderont bien d'attacher trop d'importance à ce qui est écrit dans cet article, car ils auront compris que l'auteur de ces lignes a soigneusement tu les quelques informations qui lui permettront de profiter de Bernières dans le calme et la tranquillité, au moment le plus agréable de l'année qu'il garde jalousement secret !

Stéphane MANDELKERN

## ACTUALITE

### JOURNEES DU PATRIMOINE

Comme les années passées, B.O.N. participera à la vingtième édition des Journées du Patrimoine qui auront lieu le 3<sup>ème</sup> week-end de septembre, les 20 et 21 septembre prochains.

Pour célébrer le bicentenaire de sa naissance, elles rendront hommage à Mérimée qui fut inspecteur général des Monuments historiques et initiateur de la première liste de protection des Monuments historiques de 1840. L'église de Bernières ayant fait partie de cette première liste, c'est tout naturellement que B.O.N. s'associe à cet hommage. Et vous saurez comment en consultant le programme officiel de ces Journées. A ne pas manquer !



<sup>5</sup> 4 années seulement pour la pluie

## *Inauguration du monument aux morts de la guerre de 1914- 1918*

*Une date, des noms, un monument de pierre ... témoins décharnés de l'Histoire s'ils sont dépouillés de leur signification.*

*Aujourd'hui, combien d'entre nous savent ce que représentent réellement les monuments érigés sur notre commune, ce qu'ils symbolisent ? Combien par exemple, parmi les trop peu nombreux assistants à la récente cérémonie commémorative du 8 Mai 1945, ont prêté une attention vraie au monument aux Morts qu'ils avaient devant eux ? Et ce monument, n'est-il pas devenu pour la très grande majorité d'entre nous qu'un simple élément du décors bernierais, devant lequel on passe, sans même le remarquer ?*

*Les paroles s'envolent, les écrits restent dit un très vieil adage juridique. Et c'est précisément par les écrits que nous allons pouvoir comprendre et ressentir la valeur hautement symbolique de ce monument aux Morts, érigé place de l'Eglise en 1920.*

*Voici, grâce aux descendants de la famille Tesnière qui nous l'ont très aimablement communiquée, la copie intégrale du discours prononcé le 12 septembre 1920 par le maire de l'époque, Paul Tesnière. Une remise en perspective.*

« **N**ous sommes réunis pour remplir un devoir : Témoigner notre reconnaissance à ceux qui sont morts pour nous épargner les horreurs de l'invasion et de l'esclavage.

En échange de leur vie qu'ils ont donnée pour nous, nous voulons perpétuer leur mémoire dans les limites où le souvenir humain peut lutter contre l'éternité.

Fidèle à cet esprit de patriotisme, à cette élévation de sentiments qui leur sont propres, tous les habitants de Bernières ont tenu à honneur de contribuer à cette œuvre. Chacun a donné, non pas seulement selon ses ressources, mais selon son bon cœur. Tous ont apporté ici leur concours sous toutes les formes depuis Monsieur le curé notre dévoué collaborateur pour toutes les œuvres de guerre jusqu'aux cultivateurs qui ont quitté les travaux urgents de la récolte pour apporter ces pierres jusqu'aux ouvriers et employés de la commune qui ont travaillé même la nuit afin que tout soit prêt, sans oublier le voisin généreux auquel est due la décoration florale. Vous connaissez leurs noms, la reconnaissance publique les récompense.

Mon cher Député, votre camarade ordinaire des cérémonies semblables vous remercie d'être aujourd'hui resté fidèle à une commune qui vous apprécie comme vous avez mérité de l'être en

n'accompagnant pas vos collègues que des devoirs semblables dispersent dans tout le département.

Merci mon cher Lesage, d'avoir fait trêve de vos occupations professionnelles pour être des nôtres. C'est une exception que nous n'oublierons pas.

Chaque commune célèbre cette commémoration suivant son caractère. La commune de Bernières a le respect des traditions et le culte du souvenir. C'est pourquoi elle a voulu que dans cette journée, celle de la fête patronale, les prières s'unissent à la glorification des héros. Les morts de la guerre ne sont-ils pas, eux aussi, dans le mystérieux au-delà, les esprits protecteurs de ceux qu'ils ont aimés jusqu'à leur donner leur vie ? Et n'est-il pas juste de les honorer d'une sorte de culte semblable à celui des anciens pour les ancêtres, des chrétiens pour les martyrs de leur foi ?

Vous avez également voulu, dans un esprit de large et patriotique gratitude, qu'aux noms des enfants de la commune fussent ajoutés ceux des disparus dont les familles ont fait de notre petite et accueillante cité leur patrie d'adoption. C'est ici d'ailleurs que le tocsin de la mobilisation les a appelés aux armes. La dernière vision de la paix, qu'ils aient emportée en marchant au suprême sacrifice, a été celle de notre campagne ensoleillée, restée riante malgré l'orage mondial.



Le maire de Bernières, Paul Tesnière, prononçant son discours d'inauguration le 12 septembre 1920

C'est dans cette église que beaucoup sont venus au moment des angoisses de la séparation faire appel au dispensateur des destinées. C'est là que leurs malheureux parents ont versé les brûlantes larmes du commencement des grandes douleurs.

En défendant la France, ils ont sauvé notre territoire. Leurs noms appartiennent désormais à l'histoire de la famille communale.

Vous avez voulu encore, messieurs, que cette manifestation fût simple et mélancolique comme une fête sur laquelle s'étend l'ombre de la mort. Vous avez rejeté tout ce qui pouvait donner à cette pieuse et familiale réunion l'aspect de ces réjouissances banales anonymes et bruyantes devant lesquelles ne reculent pas les foules de la ville. C'est pourquoi, si l'âme de nos morts plane sur cette assemblée, ils seront satisfaits.

Pour musique, ils ont entendu le chant national dit par leurs enfants. Ils contemplaient ces fleurs apportées par les amis qu'ils ont aimés, ces guirlandes œuvres des jeunes filles du pays, ce monument modeste édifié sur les ossements des ancêtres, le décor magnifique de notre vieille église à la flèche hardie qui depuis tant de siècles a résisté à tant de tempêtes et tant d'orages, a vu tant de révolutions, a aperçu sur la mer qu'elle domine tant de navires les uns français les autres ennemis, et peut être la tache sinistre de ce sous-marin qui vint tout près de nous détruire de malheureuses barques de pêche.

Ils vont entendre des voix amies : celle de leur député auquel beaucoup étaient fidèles, celle du capitaine Légouillou, notre distingué collègue qui fit bravement son devoir. Ils entendent en ce moment le maire déjà vieux qui fut leur ami, les accompagner au conseil de révision ou au tirage au sort et regrette de ne pas être assez éloquent pour rendre à leur mémoire l'hommage que méritent de si braves gens.

Messieurs, ces monuments sont consacrés au souvenir mais ils sont aussi un symbole. C'est ici l'armorial de la commune : une inscription vaut un titre de noblesse. Les enfants devront le respecter dans leurs jeux. Les bleus de la classe y viendront apprendre comment on sert la France. La lecture du nom tendrement aimé adoucira la douleur de ceux qui restent comme si quelque chose était là de celui dont le corps repose en terre lointaine. D'ici se célébreront les glorieux anniversaires.

Mais il faut voir surtout dans ces pierres un symbole – en retirer un enseignement. Elles sont l'image de cette union entre tous les Français qui a été le plus précieux gage de la victoire. Il faut que cette fraternité nationale scellée dans le sang survive à la guerre. La France en a plus que jamais besoin.

La République Française est consacrée par un demi siècle d'existence. Malgré des fautes inévitables, elle a conquis le consentement de tous, elle a cessé d'être un parti, elle est devenue la France elle-même. On n'entend plus les récriminations des plus obstinés détracteurs du régime. Il faut que les

gouvernements de demain agissent de telle sorte qu'on n'entende plus les plaintes des citoyens blessés dans leur conscience, entravés dans leur légitime liberté !. Il ne faut plus penser qu'à relever les ruines, à faire face au danger qui menace la nation . Car la guerre n'est pas finie. Elle a seulement changé de forme.

L'effondrement des trois plus grands empires d'Europe a livré à eux-mêmes, sans guides, à la merci de leurs appétits brutaux, de leurs passions, des peuples ou plutôt des troupeaux d'hommes que leur absence d'éducation morale rend indigne de la liberté !. Les antiques rengaines communistes ont été remises à neuf par des sectaires imprudents ou naïfs qui croient peut être les avoir inventées et, avec elles, on essaie d'égarer ces éternels grands enfants que sont les peuples : la terre à tous, la richesse à tous, plus de travail, vivre en frères, jouir de la vie le plus possible. Voilà les utopies ridicules grâce à la pratique desquelles la malheureuse Russie est revenue à la barbarie et subit en ce moment une tyrannie d'en bas plus avilissante et plus sanguinaire que ne fut jamais celle des tsars

La France est restée calme malgré les tentatives criminelles de quelques froids ambitieux qui voient dans les convulsions mondiales une occasion unique de faire aboutir leurs projets de despotisme.

Mais demain l'Allemagne, notre éternelle ennemie qui n'accepte pas sa défaite va essayer, essaye déjà, dût elle s'incendier d'abord elle-même d'allumer chez nous la guerre civile. Après quoi elle rétablira l'ordre à coups de canon et nous livrera un nouvel assaut. Si nous ne sommes pas unis, si le bon sens français a disparu, nous serons absorbés sans merci.

Songez à tout cela en regardant le monument de l'union sacrée.

Une légende, que les anciens de Bernières connaissent bien, rapporte qu'un jour d'équinoxe la mer vint jusqu'au pied du cimetière sur lequel nous sommes puis se retira dès qu'elle l'eût touché.

Puissent ainsi dans l'avenir venir mourir à cette place les vagues malfaisantes : vagues de paresse, de révolution, de folie.

Jurons tous de rester unis comme nous le sommes au pied de ce monument ! »

Né à Caen le 17 avril 1861, Paul François Victor Tesnière était le fils de Victor, artiste peintre amateur dont la mémoire est rappelée par l'une des voies de Bernières, l'avenue Victor Tesnière. Avocat à la cour d'appel de Caen , il fut conseiller général du canton de Douvres et vice-président du conseil général du Calvados.

Il fut élu maire de Bernières en 1896. Malade, il dût démissionner en janvier 1929 et mourut le 7 mars suivant, à l'âge de soixante-huit ans. Après l'intérim de Louis Seigneurie, du 20 janvier au 17 mai 1929, son fils Louis lui succéda à la mairie jusqu'en 1939, puis de 1941 à 1945. Il fut également président du conseil général.

Et pour une connaissance complète de la chronologie des maires de Bernières, on se reportera avec intérêt au numéro 19 (juillet 2001) de B.O.N. ■

## PATRIMOINE

### *La charpente de l'église ... suite*

L'heure est venue de vous le dévoiler !

Comme nous l'annoncions dans le n° 22 du bulletin de B.O.N., page 6 pour être très précis, nous avons fait une découverte surprenante lors de notre équipée du 10 novembre dernier dans la charpente de l'église.

Le lecteur assidu que vous êtes se souviendra parfaitement *qu'en fin d'après-midi, lorsque nous rangions tout notre matériel, échelle, fils et baladeuses, le faisceau d'une lampe frontale est venu balayer le mur pignon est du choeur. Et là, quel ne fut pas notre étonnement en découvrant ...*

Mais avant de vous en dire plus, quelques nouvelles de la charpente de l'église ...

Ainsi donc les relevés de la charpente de la nef et du chœur ont été effectués. Ce qui a permis de réaliser une modélisation en 3 D qui, si les mânes lolotiennes du C.R.M.H. nous sont favorables, devrait être publiée dans le prochain numéro de B.O.N., accompagnée d'une étude ainsi que d'une approche de datation.

Mais d'ici là, rendez-vous est déjà pris avec le spécialiste de la dendrochronologie qui viendra dans la charpente, en juillet prochain, effectuer les prélèvements nécessaires.

Dans le même temps, nous avons constitué un dossier pour le financement nécessaire à cette opération, dorés et déjà soumis à un sponsor ... que nous espérons bienveillant !

Mais revenons à cette découverte ...

### Sur le mur pignon est du chœur, voici le *Guerrier du 10 Novembre !*

Graffito de 120 cm de haut par 40 cm de large, représentant un buste d'homme en arme (60cm x 40 cm), portant heaume et cotte de maille ainsi qu'une très longue épée (60 cm) au côté gauche (ce qui laisserait supposer que le modèle était droitier !)

Il serait bien hasardeux de tenter dès à présent de dater ce graffito, mais il n'est pas vain de remarquer cependant qu'il pourrait évoquer un guerrier normand.

Nous prenons différents contacts pour l'identifier et le dater. Ce qui permettra peut-être d'avancer dans la datation de cette partie de l'église.

Rolande Vincent vient d'en réaliser le moulage dont elle nous livre ici la technique : Elle a utilisé un élastomère silicone, le Rhodorsyl R.T.V2 avec catalyseur et PC 37 rendant ce mélange non coulant.

Un première couche en a été soigneusement appliquée, puis une seconde douze heures après.

Douze heures après encore, une troisième couche, avec addition de fibre de verre pour éviter les déchirures lors du démoulage, lequel est intervenu après vingt-quatre heures de polymérisation.

Vous pourrez découvrir ce moulage lors de l'exposition de Rolande Vincent en août prochain <sup>1</sup>

Mais dès à présent, le dessin que nous reproduisons ici vous permettra peut-être de nous faire part de vos lumières, de vos remarques ou de vos commentaires. Peut-être aussi pourriez-vous nous indiquer, dans vos connaissances, le spécialiste des graffiti que nous pourrions également contacter.

N'hésitez pas à nous écrire ou nous rencontrer à ce sujet. ■

Jean-Paul MAYER



<sup>1</sup> Cf. p. infra

## « La Solitude », poème de 1620 dédié au président de Bernières

La recherche de la solitude et des sentiments qu'elle engendre (conscience d'une plus grande liberté, possibilité de remémorations et de méditations) ne date pas du Romantisme. Déjà dans l'Antiquité, Epicure invitait ses disciples à se retirer dans un jardin pour y vivre caché dans la quiétude de la retraite. Et le christianisme fit de l'ermite et du moine des modèles de la vie spirituelle.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la recherche de la solitude demeure un thème littéraire répandu qui inspirera même Jean de La Fontaine. Celui-ci, dans la fable « Le songe d'un habitant de Mogol », écrira ces vers :

*Solitude où je trouve une douceur secrète,  
Lieux que j'aimai toujours, ne pourrai-je  
jamais  
Loin du monde et du bruit, goûter l'ombre  
et le frais.*

Ce thème fut longuement et brillamment traité par les grands poètes du règne de Louis XIII, Maynard, Racan, Théophile de Viau et Marc-Antoine Gilbert de de Saint-Amand.

Or « La solitude », le très célèbre poème de Saint-Amand (1620), est dédié au président Charles-Henri de Bernières, désigné par le pseudonyme d'Alcidon.

Qui est ce Bernières ? Qui est Saint-Amand ? Que dit ce poème ?

Charles II Maignart de Bernières, président du parlement de Rouen, cousin très éloigné de notre Jean de Bernières<sup>1</sup>, n'aurait guère laissé de souvenir dans l'histoire s'il ne s'était intéressé à la littérature (cela lui valut des dédicaces, dont celle de Boisrobert) et si l'un de

ses fils, Jean (1616-1662), n'avait édifié ses contemporains par son immense charité, au point d'être surnommé « le procureur général des pauvres » (trop lié avec l'abbaye de Port-Royal, il mourût en exil à Issoudun). Son père était sensiblement du même âge que Saint-Amand.

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, une présidente de Bernières correspondit avec le jeune Voltaire et l'accueillit dans son château près de Rouen.

Marc-Antoine Girard, sieur de Saint-Amand, naquit à Quevilly en 1594 dans une famille liée à des gentilshommes verriers. Contée par de nombreux auteurs, sa vie est un prodigieux roman d'aventures. Il accompagne d'abord son père dans de lointains voyages, en Afrique et vraisemblablement en Amérique. Militaire et marin, il commanda un navire, amateur de bonne chère et de bons vins, il se surnomma lui-même *le gros*, amateur aussi de femmes de toute condition (son œuvre contient des textes forts rablaisiens), il apprit au cours de ses voyages l'anglais, l'espagnol et l'italien. Homme de confiance des ducs d'Harcourt et de Retz, il fût ultérieurement chargé de missions diplomatiques en Angleterre, en Italie et en Espagne. Devenu gentilhomme ordinaire de la maison de la reine de Pologne, Marie-Louise de Gonzague, il accompagna fastueusement celle-ci dans son lointain pays. Il mourût après avoir publié sans grand succès un éloge de Louis XIV (1661).

Dans cette vie trépidante, il a trouvé le temps d'écrire une œuvre considérable (son poème *Moïse sauvé* comprend six mille vers !). Celle-ci vaut par une extraordinaire capacité de faire voir, de faire goûter, de faire sentir (il fut aussi l'ami du peintre Poussin) et aussi par celle d'introduire à chaque instant de l'inattendu et du fantastique, ce qu'on appelle en esthétique le *caprice* (du latin *capra*, la chèvre). Ses poèmes les plus célèbres portent les titres suivants : *Les Visions*, *La Pluie*, *La Nuit*, *le Melon*, *Le Palmis de la Volupté*, *La Vigne*. Il a rédigé aussi des satires de Rome et de l'Angleterre.

Le poème *La Solitude*, œuvre de jeunesse qui eut un immense succès, comporte vingt strophes de dix vers chacune, soit deux cents vers. Nous en citerons cinq : la première qui débute par un vers devenu par la suite refrain, *Ô que j'aime la solitude*, et quatre autres de la fin du poème, évoquant le bord de la mer, et son amitié pour le président de Bernières. Dans ces dernières strophes, trois termes vieilliss méritent une explication. Ce sont :

<sup>1</sup> Cf. B.O.N. n° 17, juin 2000, p. 22

*Tritons* : divinités marines à buste d'homme et à queue de poisson

*L'arène* : le sable

*L'ire* ; la colère

Et même s'il ne s'agit pas de notre Bernières, s'il vous plaît, colonisons ce texte. Et que nos harangueurs déclament cet été sur notre plage ces vers superbes ! ■

François LABURTHE-TOLRA

### *Bibliographie :*

*Le rendez-vous des Enfants sans-soucy*, thèse de Guillaume Peureux.

*La poétique de Saint-Amand*, Paris, H. Champollion, 2002.

### *La solitude*

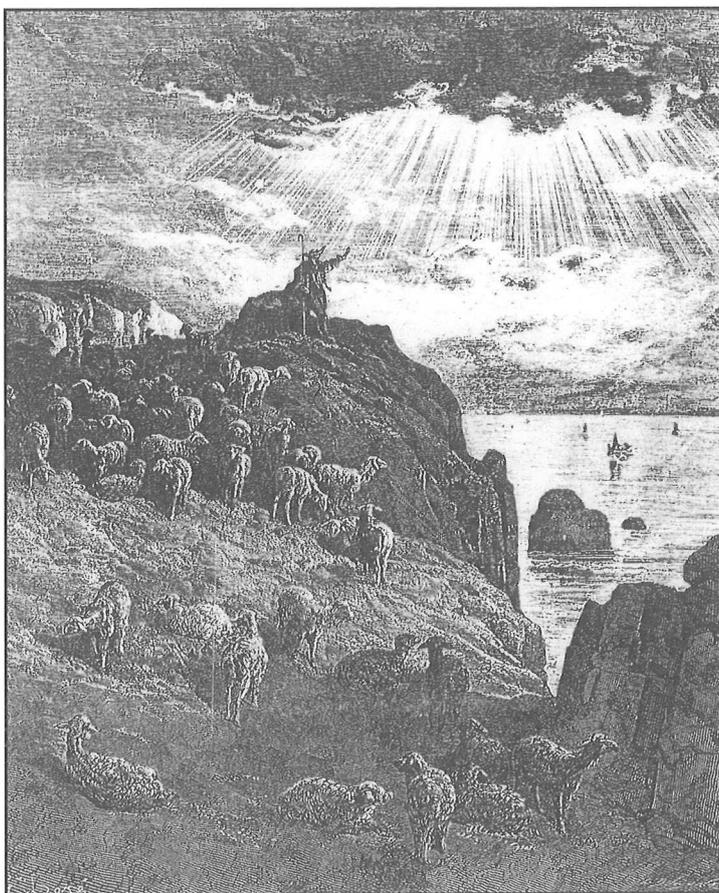
*A Alcidon*

O que j'aime la solitude !  
Que ces lieux sacrés à la nuit,  
Eloignés du monde et du bruit,  
Plaisent à mon inquiétude !  
Mon Dieu ! que mes yeux sont contents  
De voir ces bois, qui se trouvèrent  
A la nativité du temps,  
Et que tous les siècles révèrent,  
Etre encore aussi beaux et verts  
Qu'aux premiers jours de l'univers !

Que c'est une chose agréable  
D'être sur le bord de la mer,  
Quand elle vient à se calmer  
Après quelque orage effroyable !  
Et que les chevelus Tritons,  
Hauts, sur les vagues secouées,  
Frappent les airs d'étranges tons  
Avec leurs trompes enrouées  
Dont l'éclat rend respectueux  
Les vents les plus impétueux.

Tantôt l'onde, brouillant l'arène  
Murmure et frémit de courroux,  
Se roulant dessus les cailloux  
Qu'elle apporte ou qu'elle r'entraîne.  
Tantôt, elle étale en ses bords,  
Que l'ire de Neptune outrage,  
Des gens noyés, des monstres morts,  
Des vaisseaux brisés du naufrage,  
Des diamants, de l'ambre gris,  
Et mille autres choses de prix.

Tantôt, la plus claire du monde,  
Elle semble un miroir flottant  
Et nous représente à l'instant  
Encore d'autres cieux sous l'onde.  
Le soleil s'y fait si bien voir,  
Y contemplant son beau visage,  
Qu'on est quelque temps à savoir  
Si c'est lui-même, ou son image,  
Et d'abord il semble à nos yeux  
Qu'il s'est laissé tomber des cieux.



Bernières, pour qui je me vante  
De ne rien faire que de beau,  
Reçois ce fantasque tableau  
Fait d'une peinture vivante.  
Je ne cherche que les déserts,  
Où, rêvant tout seul, je m'amuse  
A des discours assez diserts  
De mon génie avec la muse ;  
Mais mon plus aimable entretien  
C'est le ressouvenir du tien.

## Le Pigeonnier de la Luzerne



A gauche, le pigeonnier de la Luzerne, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle

Le fief de la Luzerne est le plus ancien des cinq fiefs de Bernières. Le manoir, qui date de 1491, est l'une des plus anciennes maisons de Bernières. Il garde de nombreux éléments décoratifs évoquant la Renaissance tels que portes ou lucarnes. Ses murs d'enceinte, de cinq mètres de haut, datent du XVII<sup>ème</sup> siècle, tout comme l'Orangerie qui est l'une des toutes premières construites en France.

Le pigeonnier circulaire comprend mille sept cent boulins (alvéoles pour les pigeons), ce qui en fait l'un des plus importants de la région. Les murs ont un mètre vingt de large. La hauteur est de onze mètres. Lors de sa construction, la toiture était en pierre avec une cheminée centrale pour le passage des pigeons. Il a servi très longtemps de repère pour la navigation. Ce bâtiment était par tradition construit proche du bâtiment principal avec les granges et les dépendances des fiefs. Il était destiné à l'élevage quasi « industriel » des pigeons. Il y en eu jusqu'à trois mille pigeons qui vivaient à l'intérieur. Les personnes qui s'en occupaient, nettoyaient, ramassaient les œufs et choisissaient ceux qui étaient vendus, ceux qui étaient tués pour nourrir

les habitants de la Luzerne. Il y avait à l'intérieur du pigeonnier une vis centrale avec une échelle qui permettait de monter, descendre et tourner à l'intérieur afin d'accéder à tous les boulins. Ceux-ci sont construits en quinconce, les entrées étant décalées à chaque rangée. L'élevage des pigeons s'est arrêtée vers 1850. La toiture a été changée et l'on peut toujours voir la jolie charpente à panneaux.

L'hôte le plus prestigieux du Manoir de la Luzerne a été MOISANT de BRIEUX (1611 – 1674). Il a fondé en 1652 l'Académie de Caen, première Académie de province à se constituer après celle de Paris. Il était protestant et la grange a servi de lieu de culte aux Réformés après la révocation de l'Edit de Nantes. Nous n'avons pas relevé de traces de graffiti sur les pierres du pigeonnier, alors que nous avons effectué des relevés importants sur celles de la grange.

Le pigeonnier de la Luzerne est bien visible de la route aussi vous pourrez apprécier sa solide silhouette lorsque vous vous promènerez dans Bernières. ■

Jeanine AUBREE – Dominique NERON

## Le premier rallye de B.O.N.

L'idée en avait depuis longtemps germé dans l'esprit parfois embrumé du président. Un grand jeu à la découverte de Bernières : une marche d'orientation la nuit, avec de sympathiques épreuves telles que l'ascension chronométrée du clocher par sa face nord, atteindre la bouée des Essarts en apnée ou encore ... Mais ses élucubrations furent vite calmées par les membres du bureau de BON !



13 heures 30, ça cogite ferme au départ devant l'église !

Cliché S.M.

Et ce fut tout simplement une belle promenade d'une demi-journée le 7 juin dernier à travers les rues de Bernières qui réunit une cinquantaine de personnes, répartie en quinze équipes, sous un beau soleil de fin de printemps.

Tout d'abord un questionnaire remis à 13 heures trente précises, dont toutes les réponses se trouvaient dans l'église et à sa proximité immédiate, permettait d'échelonner les départs. Puis un second questionnaire pour partir à la découverte de Bernières. Un dossier photographique nécessitait de bien ouvrir les yeux. Aucune documentation particulière n'était nécessaire. Seul du bon sens, dont celui de l'observation, et de la bonne humeur ! Ce dont ont fait preuve tous les participants.

Au cours de ce rallye promenade, deux épreuves surprise pour départager les éventuels ex-aequo : jeu de boules tir-au-but et des épices à reconnaître *au pif* ! Pas si facile que cela selon certains !

Une remise des prix - particulièrement nombreux - a eu lieu à Bernières-Plage vers 19 heures, suivie d'un apéritif, bien mérité par tous, y compris les Gentils Organisateurs !

*Quest-France, Liberté de Normandie et la Renaissance du Bessin* se sont fait l'écho de ce premier rallye pédestre dans Bernières et tous ont souligné le souhait quasi unanime des équipes pour une seconde édition de ce rallye. Et d'ailleurs, les vainqueur de ce premier rallye ont très sportivement remis leur coupe en jeu pour le prochain. Les organisateurs n'ont donc plus qu'à s'exécuter !

**A NOTER LES DATES DES PROCHAINES MANIFESTATIONS DE BON :**

Samedi 5 Juillet : Visite commentée du bourg. 14 h. 30 au S.I.  
Dimanche 6 juillet : Visite commentée de l'église. 16 h., place de l'église.  
Dimanche 13 juillet : Les traditionnelles Rencontres de BON. 18 h. Ancienne Mairie  
Samedi 19 juillet : Visite commentée du bourg. 14 h. 30 au S.I.  
Dimanche 20 juillet : Visite commentée de l'église. 16 h., place de l'église.  
Samedi 2 août : : Visite commentée de l'église. 11 h., place de l'église.  
Samedi 16 août : Visite commentée du bourg. 14 h. 30 au S.I.  
Samedi 30 août : Sortie découverte de la plage à marée basse (horaire à préciser).  
Samedi 20, dimanche 21 septembre : Les Journées du Patrimoine, conférence sur Mérimée, église et bourg.

**DEMANDE D'ADHESION**

**Vous désirez encourager notre action et la rendre encore plus efficace, rejoignez-nous et adhérez à notre association.**

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL .....VILLE : .....

TELEPHONE ::.....E-MAIL : .....

*Demande mon adhésion à l'association Bernières Optique Nouvelle*

A : ....., le .....

SIGNATURE :

*Ci-joint mon règlement de ma cotisation de membre actif : 16 € ou 23 € pour un couple.*

**Retournez votre demande d'adhésion au siège de l'association :**

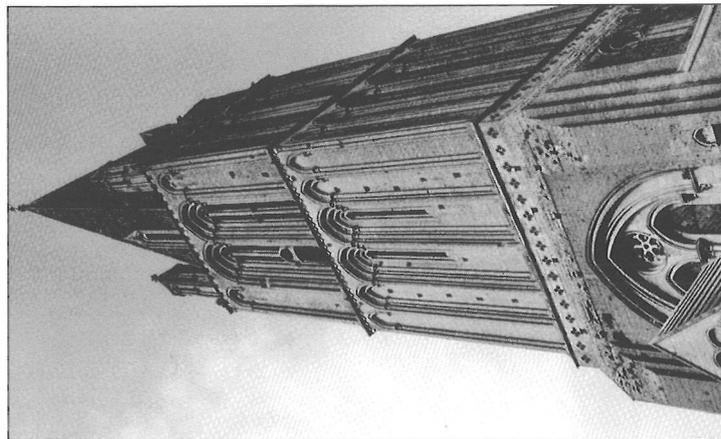
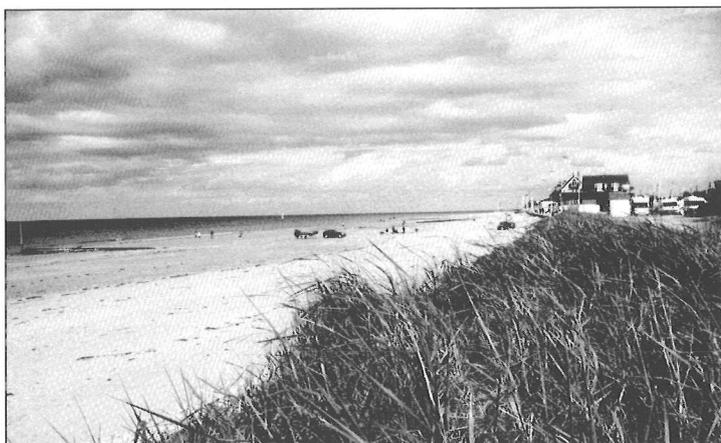
114, rue du régiment de la Chaudière 14990 Bernières-sur-\*mer

Conformément à l'article 5 des statuts de l'association, la demande sera soumise pour acceptation au bureau.

**Demande à découper ou mieux, pour préserver l'intégrité de ce précieux bulletin, à recopier !**

**Des idées d'articles, des remarques, des précisions à apporter ... n'hésitez pas à contacter B.O.N. par courrier ou à rencontrer les membres de son bureau. B.O.N., une association pour la mise en valeur du patrimoine bernierais et la préservation de son environnement.**

*A la demande générale, voici la dernière réalisation de B.O.N. :  
Une série de huit cartes postales contemporaines, originales et en  
couleurs !*



*Diffusées en différents points de vente dans Bernières ainsi qu'au  
siège de B.O.N.*



# INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

Voie de Débarquement

14990 BERNIÈRES-SUR-MER

## LES PRIX, C'EST POUR TOUJOURS.



*Nouvelle adresse*



85, rue Victor-Tesnière  
14990 BERNIÈRES-SUR-MER  
**02.31.36.00.10**

*Votre agence ERA Bleu Marine vous offre :*

- une estimation gratuite de votre bien immobilier
- une garantie de 1 an pour vous et votre acheteur

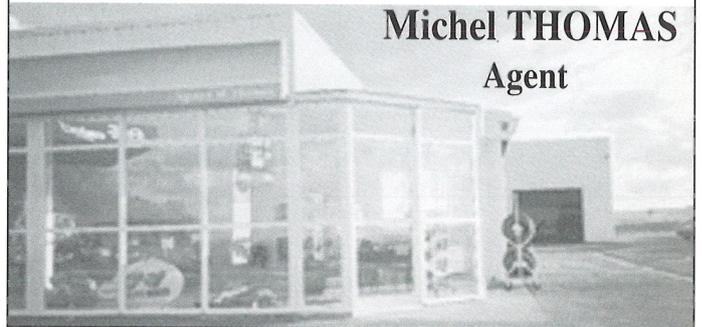


Route de Courseulles  
14990 BERNIÈRES-SUR-MER  
Tél. 02 31 96 45 43  
Fax 02 31 96 46 76

## RENAULT

S.A.R.L. Garage

**Michel THOMAS**  
Agent



## L'AVIE

*Association vivre chez soi Entouré*

56, rue de la Roche du Levant  
14990 Bernières-sur-mer

Téléphone : 02 31 96 44 09  
Télécopie : 02 31 97 66 25

e-mail : laviebernieres@aol.com - Association N° 0142012519

**Buts de l'association :**

- Permettre à tous de vivre le plus possible en harmonie en aménageant ou en créant des lieux ou des structures accessibles à chacun (handicapé ou non)
- Apporter une aide matérielle en cas de nécessité ou pour un meilleur confort compte tenu du handicap.

## CAFÉ - TABAC - PRESSE

*M. et Mme LOUIS*

### Café du Centre



14990 Bernières/Mer - Tél. 02 31 96 46 83



*imprimerie  
Offset  
et  
Numérique*

PAPETERIE  
FOURNITURES  
MOBILIER  
ET MATÉRIEL  
DE BUREAU

## VICQ

## CALIPAGE

STUDIOS IMPRIMERIE

44, RUE JACQUES DURMEYER  
61100 FLERS

TÉL. 02 33 65 00 55 - FAX 02 33 66 19 30

SIEGE SOCIAL - STUDIOS - IMPRIMERIE

16, AVENUE DE SUÈDE - B.P. 97  
14110 CONDÉ SUR NOIREAU

TÉL. 02 31 69 04 26 - FAX 02 31 69 37 30

PAPETERIE - FOURNITURES  
MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU

44, RUE JACQUES DURMEYER  
61100 FLERS

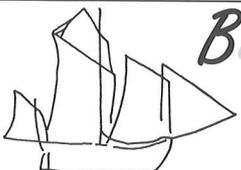
TÉL. 02 33 65 00 55 - FAX 02 33 66 19 30

STUDIOS IMPRIMERIE NUMERIQUE

IMMEUBLE ODYSSEE

4, AVENUE DE CAMBRIDGE - CITIS  
14200 HÉROUVILLE-ST-CLAIR

TÉL. 02 31 959 929 - FAX 02 31 95 1042



*Bernières  
Optique  
Nouvelle*

Votre publicité, ici ? c'est possible, contactez

Bernières Optique Nouvelle • 114, rue du Rgt de la Chaudière  
14990 Bernières-sur-Mer

Association régie par la loi 1901